

LÉON BLUM HAÏSSAIT-IL LA FINANCE? 1936-1937

Annie Lacroix-Riz, professeur émérite d'histoire contemporaine, université Paris 7

2^E PARTIE : LA LIGNE INTÉRIEURE DE LÉON BLUM DU PRINTEMPS 1936 À JUIN 1937

Septembre 2016, à paraître dans *Étincelles*

INTRODUCTION

Les liens de classe de Léon Blum l'avaient placé, à toutes les étapes de sa carrière politique, du côté du grand capital. Il devint cependant un symbole de la gauche – celle qui est couramment opposée à la ligne droitière du parti socialiste contemporain – après que les urnes, les 26 avril et 3 mai 1936, l'eurent porté à la tête du gouvernement de la France et que les plus grandes grèves ouvrières de l'histoire de la France eurent débouché sur des acquis sociaux à leur mesure : officiellement consentis par Léon Blum lui-même, ceux-ci lui sont couramment attribués.

Ce signe d'appartenance à la gauche fut renforcé par son statut de victime de l'antisémitisme. La droite fascisée par la crise, ralliée à l'antisémitisme spectaculaire déployé pendant l'Affaire Dreyfus, manifesta publiquement à toute occasion, à l'ère du Front populaire, avant et après les élections, une haine pathologique envers « le juif Blum ». Elle alla avec l'Action française jusqu'à l'agression physique, le 13 février 1936, à l'occasion des obsèques de Jacques Bainville : ayant reconnu Léon Blum, qui circulait en voiture sur le boulevard Saint-Germain, des Camelots du roi « bris[èrent] les glaces de l'automobile, frappèrent et blessèrent sérieusement M. Blum », qui « put être dégagé par des inspecteurs et des gardiens de la paix et conduit dans un immeuble situé 98 rue de l'Université, où il reçut les premiers soins » avant d'être « dirigé sur l'Hôtel Dieu. »¹

Léon Blum entretint soigneusement, sur-le-champ et après le printemps 1936, la légende d'un personnage pris en tenaille entre ses projets généreux, intérieurs et extérieurs, et les contraintes insurmontables – celles de « l'économie » (autre nom du grand patronat) et « l'influence anglaise ». L'historiographie a agréé l'image de l'homme « déchiré » par son impuissance, de « l'élan imprimé par Léon Blum » à la politique extérieure : sa volonté d'« aider [l']homologue espagnol [du] Front populaire français » aurait été bloquée par le timoré Yvon Delbos². Les sources diplomatiques et militaires françaises et étrangères attestent que le *statu quo* extérieur ne fut pas seulement dû à ce très droitier ministre radical des Affaires étrangères, conservé par le pro-hitlérien sonore Chautemps. Elles érigent Blum en pilier de l'Apaisement, économique, diplomatique et militaire, envers le Reich : c'est la raison pour laquelle il préféra Delbos, apaiseur notoire, aux gêneurs qui, verbalement au moins, étaient attachés à « l'alliance de revers » avec la Russie, fût-elle soviétique, Herriot³ ou Paul-Boncour⁴; et s'entendit si bien avec l'ambassadeur de France à Berlin (de septembre 1931 à octobre 1938) André François-Poncet, homme-lige du Comité des Forges⁵.

Les fonds originaux sont aussi clairs sur sa fidélité à l'« assainissement financier » (ou déflation salariale), jamais démentie mais qu'il attendit février 1937 pour proclamer, avec « la Pause ». La correspondance décrivant ses liens avec le très grand capital, examinée ici, éclaire mieux que tout autre type de source sa similitude avec *tous* ses successeurs de la SFIO puis du parti socialiste.

LÉON BLUM, VINCENT AURIOL ET LES MILIEUX FINANCIERS

L'ORGANISATION DU STATU QUO

La conjoncture politique de mai 1936

Le premier tour des élections législatives d'avril-mai 1936 mit à l'ordre du jour la nomination de Blum à la présidence du Conseil et de son intime Vincent Auriol aux Finances. Certes, la haute finance ralliée depuis les années 1920 à une solution fasciste avait d'autres projets politiques, dont François-Poncet avait été chargé d'aviser le gouvernement allemand. Ce favori du Comité des Forges, qui lui avait confié sa presse dans la décennie 1920 et l'avait fait député avant de lui faire remettre en septembre 1931 par l'État français, selon la tradition, la prestigieuse ambassade de France à Berlin, annonça en novembre-décembre 1933 à Hitler et aux siens l'installation imminente d'une dictature « en France » : « un gouvernement fort » ou « très fort », aligné sur le grand modèle allemand, échoirait à un homme politique de gauche, Daladier, ou de droite, Tardieu⁶. L'affaire ayant partiellement échoué le 6 février 1934 – première grande tentative de putsch, orchestrée par le Comité des Forges⁷ –, l'urgence avait grandi : c'est pendant le gouvernement Doumergue, qui suivit l'événement, que fut définitivement fixée la formule Pétain-Laval.

Mais ces décideurs envisageaient sereinement la « transition », prévue fugace, d'un cabinet Blum⁸. À l'été 1935, ils exposaient leur plan, définitif, de tandem Laval-Pétain : ainsi François de Wendel voulait-il désormais confier le « régime dictatorial » à venir à ce képi prestigieux plutôt qu'« au chef des Croix de Feu », de la Rocque, son ancien favori. La tactique prônée contre la victoire électorale inévitable du Front populaire, cas d'école de la politique du pire⁹, fut alors énoncée par le magnat de l'électricité Ernest Mercier, grand synarque et fondateur (en 1925) du Redressement français, ligue fasciste au succès modeste dont les membres avaient ensuite rejoint les Croix de Feu. Comme de Wendel, Mercier prévoyait « l'accession [...] au pouvoir [...] des gauches » que son camp paralyserait : « Cette expérience [...] montrera au peuple que les socialo-communistes sont incapables de gouverner au mieux des intérêts de la masse et l'effondrement de l'idéal Blum-Cachin doit logiquement s'ensuivre. [Elle...] est susceptible d'être quelque peu dangereuse pour nous, mais comme elle est indiscutablement nécessaire pour consacrer l'anéantissement du péril révolutionnaire, les droites se doivent de l'accepter, d'autant mieux que les circonstances les servent. En effet, les gauches sont en période d'organisation, elles n'ont pas de programme réel et de nombreux points de détail sont encore à régler. Mieux vaut donc les laisser faire maintenant, que d'attendre qu'elles soient fortes et unies... »¹⁰ Présentation pessimiste : Mercier le savait, elles ne seraient ni « fortes [ni] unies », lui et les siens y veillaient.

Pratiquant selon l'usage la division du travail, le Comité des Forges, qui contrôlait depuis 1933-1934 la totalité du quotidien *Le Temps* après l'avoir partagé avec ceux des Houillères et des Assurances¹¹, donna à son comité de direction réuni le 5 mai 1936, « [d]es instructions très précises [...] Certains collaborateurs de ce journal » devraient « s'abstenir pendant une certaine période de formuler de trop vives critiques », d'autant plus que, vraisemblablement, « les projets financiers du prochain gouvernement ne présent[erai]ent aucune exagération et s'inspir[er]aient de la situation présente actuelle. »¹² D'ailleurs, un des auxiliaires politiques radicaux habituels succéderait bientôt à Blum, officiellement trop marqué à gauche. Les partis de droite présumés « républicains », dont la Fédération républicaine, parti de Wendel (son seul chef), Louis Marin et Philippe Henriot, furent mandatés en ce sens : « M. Louis Marin a demandé aux directeurs des principaux journaux de droite d'abandonner ou de modérer leurs attaques contre les chefs du parti radical, notamment contre MM. Herriot et Chautemps ». On pourrait en effet « après l'échec, attendu du gouvernement de Front populaire, tenter vers la fin de l'année la formation d'un cabinet de

concentration dans lequel les modérés collaboreraient avec les radicaux. Il import[ait...] de ne pas rendre cette collaboration impossible par des attaques intempestives, ou inopportunes »¹³ (il fallut patienter jusqu'à juin 1937).

Avant que le grand mouvement social ne s'amorçât, le *statu quo* complet se profilait. Le tapage de presse contre le tandem Blum-Auriol et la panique financière organisée tranchaient sur la sérénité des milieux financiers. Car le cabinet renoncerait même aux réformes politiques estimées minimales par les partisans du Front populaire, tel que le nettoyage de l'écurie d'Augias de la Préfecture de police. Cette autorité affectée à la répression en région parisienne avait affiché sa bienveillance pour les ligues avant et après le 6 février 1934. Son chef, le parangon de corruption Jean Chiappe, obsédé par la chasse aux rouges français et étrangers (juifs émigrés compris), baptisés « extrémistes », avait dû partir. Mais le haut personnel de la PP, qui lui était tout dévoué, était resté en place, notoires le directeur de la Police municipale, Camille Marchand : intime des ligues fascistes (officiellement dissoutes par la loi du 10 janvier 1936), Marchand avait posé « sur son bureau comme presse-papier une "tête de mort" [l]'apparent[ant] bien avec les dissous à la tête de mort ». Il s'illustrerait dans la conduite de « la fusillade de Clichy » du 16 mars 1937, temps fort de la « stratégie de la tension » pour laquelle avait alors opté la synarchie¹⁴.

Début mai 1936, « les députés [dits] nationaux » mimaient publiquement la terreur d'une épuration des administrations par Léon Blum et la nomination de « fonctionnaires de combat antifasciste ». Cette droite savait que « plusieurs socialistes » (les chefs du parti) avaient exclu toute épuration de l'appareil d'État, police incluse, au motif qu'elle pourrait « soulever contre [le gouvernement] un nombre très important de fonctionnaires qui se poseraient en victimes. » Le discours public de Blum du 10 mai « trahit [donc] un certain embarras politique : il ne veut rien "casser" une fois installé au pouvoir, mais il ne veut pas non plus perdre la confiance de ses amis », commentèrent les Renseignements généraux¹⁵. Il confirma qu'il ne casserait rien devant « l'American Club » le 15 mai. Son « ton rassurant » séduisit les milieux financiers anglophones, dont l'avis lui importait de longue date, « la gouvernante anglaise », certes, mais désormais au moins autant les Américains. « Les milieux modérés et [...] les radicaux » l'apprécièrent autant. Nul doute « que les communistes [ne] pourr[ai]ent longtemps donner leur appui au [futur] gouvernement. »¹⁶ Dans cette phase d'apparent flottement, Léon Blum se tut sur « ses intentions [...]. Quant aux réformes qu'il entend entreprendre, le futur "Premier" est également discret et ses déclarations publiques sont aussi vagues que le sont devenus ses articles du "Populaire". »¹⁷

Blum et Auriol se louèrent d'emblée de leurs rapports avec Albert Lebrun, « l'homme du Comité des Forges »¹⁸, qui l'avait fait sénateur de Meurthe-et-Moselle puis, depuis juin 1931, président de la République avec l'appui de « MM. Tardieu et Poincaré » et les voix « des modérés et de la droite »¹⁹. Lebrun, que Serge Berstein présente, dans un « documentaire » examiné ci-dessous, comme réticent en mai-juin 1936 à la nomination de Blum « mais respectueux de la Constitution »²⁰, avait avoué fin janvier 1934 sa hâte de voir triompher la solution fasciste. Il s'était répandu sur l'urgence de faire appel à un « nouveau Président du Conseil [qui devrait] s'entourer autant que possible de ministres nouveaux », , Chautemps étant officiellement radical et républicain²¹. L'issue immédiate, encourageante mais non définitive, du 6 février l'avait accablé. Il se montra dans les semaines suivantes « très déprimé », faisant « craindre [à...] son entourage [...] une neurasthénie aigue. » Il parla beaucoup de « sa démission » imminente²², puis reprit son assiette, vu la tournure des événements.

Ce n'était pas assez pour décourager l'équipe Blum-Auriol. Lebrun, se félicita Auriol le 10 mai, « s'est montré partisan convaincu de l'expérience socialiste » en s'entretenant avec Léon Blum. « Dans ces conditions nous le considérons comme notre homme, et nous n'avons par conséquent aucune raison de le limoger »²³.

Une dévaluation préparée depuis 1931

Le *statu quo* socio-économique requis par les cénacles financiers s'annonçait encore plus rigoureux. Outre son anticommunisme, déjà décrit, la « modération » de Blum, démontrée pendant la Grande Guerre, était notoire, et celle de son ami Vincent Auriol presque autant, depuis plus de dix ans. Un « projet [...] d'impôt sur le capital » avait sous le Cartel des Gauches forgé à Auriol une image de « gauche ». Mais, de l'avis des RG, cette « attitude [...] toute de façade [...] ne visait qu'un but, [...] donner satisfaction [aux] électeurs » de la SFIO²⁴ : c'est-à-dire affaiblir les rivaux radicaux qui, avec Herriot, l'avaient promis à leurs électeurs de mai 1924; et surtout, bloquer les inquiétants progrès des rivaux de gauche : « À l'exemple des communistes, [les socialistes] soutiennent que la "stabilisation [financière] ne peut se faire qu'au détriment des possédants" et, bien que les dirigeants n'accordent à cette affirmation qu'une valeur relative, ils donnent aux propagandistes la consigne de s'y tenir, ne fût-ce que pour éviter de prêter le flanc aux attaques de leurs concurrents du parti SFIC [Section française de l'internationale communiste] toujours en quête d'occasion de diminuer leur influence dans les milieux ouvriers. »²⁵ En 1926, Auriol avait secondé Blum dans la résurrection droitière et patronale du *Populaire*²⁶. C'est dire, depuis la décennie 1920, la sincérité de son mot d'ordre d'« impôt sur le capital » - ancêtre de la formule contemporaine : « Mon ennemi, c'est la finance! »

Auriol et Blum s'apprêtaient en mai 1936 à décider la dévaluation du franc à laquelle la haute banque et la grande industrie s'étaient ralliées au bout d'un an de crise. Le 22 septembre 1931, le gouverneur général de la Banque de France Clément Moret avait devant les membres de son conseil général - dont le régent et chef du Comité des Forges François de Wendel -, vanté le modèle anglais : « la dévaluation est une solution facile, qui peut permettre de régler, au moins provisoirement, la question des salaires et celle des indemnités de chômage. S'il est difficile de réduire en valeur absolue salaires et indemnités, cette réduction jouera automatiquement, si on maintient la dépréciation de la devise. »²⁷ La passivité face à la chute de leurs revenus de salariés paralysés par le chômage permettrait de la leur faire payer : cette aubaine avait tordu le cou au dogme du « franc fort ».

L'exemple allemand méritait également attention car, le Comité des Forges l'avait noté en octobre 1931, la remarquable baisse continue des salaires nominaux présentait des risques. Certes, « le système Brüning » des « décrets-lois [...] de pénitence fonctionn[ait] avec une précision et une rigueur absolues [...] Grâce au très commode article 48 de la Constitution de Weimar, on peut gouverner sans le Parlement et, à part le vote du budget, mettre les députés en vacances pendant presque toute l'année »²⁸. Mais cette solution miracle (26% de baisse du « salaire mensuel moyen d'un mineur [...] de la Ruhr [...] en quelques mois ») pourrait buter sur des obstacles politico-syndicaux : Brüning venait de s'« engag[er] vis à vis des socialistes qui l'[avaient] sauvé au Reichstag à ne pas faire de politique anti-ouvrière. [...] Il ne pourra[it] donc] pas toucher aux assurances sociales et aux contrats collectifs de travail sans l'autorisation des syndicats [ni...] se conformer aux injonctions de la Fédération industrielle [patronale] sous peine de manquer aux engagements qu'il vient de prendre. » Ce fâcheux contretemps incitait le Comité des Forges et ses pairs français à lui préférer la solution hitlérienne, celle des partisans de l'« inflation fraîche et joyeuse » des (seuls) prix industriels » qui ferait « fondre dans [l]es mains [du salarié] le produit de son salaire »²⁹. C'était réalisable en France via une dévaluation *accompagnée d'un strict blocage des salaires*.

Tout en continuant au sein du gouvernement de la Banque et dans une partie de sa presse à célébrer le franc fort, de Wendel enjoignit depuis lors ses féaux de prôner la solution de rechange « de la dévaluation du franc ». C'est un de ses favoris, Paul Reynaud, un des chefs de l'Alliance démocratique, qui s'en fit l'initiateur (apparent) et le champion, au gouvernement et en dehors : ministre fréquent de la décennie 1930, aux cabinets truffés de

synarques de premier plan³⁰, le « député de Paris » déployait, surtout depuis 1934, ses « campagnes » pro-dévaluation « en plein accord avec le Comité des Forges », qui les guidait et finançait³¹.

Début mai 1936, un mois avant que le tandem SFIO ne s'installât (le 4 juin) aux affaires, le monde financier s'affairait, en liaison avec la haute banque étrangère, à ruiner l'expérience gouvernementale à venir : « La spéculation internationale a pris ses dispositions pour déclencher dès lundi [4 mai, lendemain du second tour des élections] une offensive de grande envergure contre le franc dans le cas où les élections donneraient la majorité au Front populaire ou laisseraient simplement prévoir la formation d'un gouvernement orienté plus à gauche que le gouvernement actuel [Sarraut]. La Westminsterbank, la Lloyd's Bank, la Chase Bank, le Schweizer Bank Verein, l'Amsterdamer Bank se prépareraient à agir [...] par des ventes massives de francs. »³².

Le capital financier ne doutait pourtant pas de l'inclination des deux leaders socialistes à céder à ses vœux, dévaluation incluse. La direction de la CGT, dont les « confédérés » contrôlaient encore, après la réunification à Toulouse (mars 1936), la quasi-totalité de l'appareil, ne l'inquiétait pas plus. Moins d'un an auparavant, le Bureau confédéral de Jouhaux, Belin, Million, etc., s'était tenu l'arme au pied face aux décrets-lois Laval, féroces pour les services publics. Les fonctionnaires, base de masse de la CGT, avaient été avisés le 11 juillet 1935 de la réduction de 10% de leurs traitements, mais leur « vive émotion » consécutive³³ n'aboutit à rien : dès le 12, « la perspective d'une grève générale pour les 18 et jours suivants [fut] définitivement écartée »³⁴. Puis, Jouhaux et les siens se consolèrent du coup porté à leurs mandants en parant de vertus les textes définitifs, « moins restrictifs qu'on ne l'avait pensé ces jours derniers »; et optèrent pour « des manifestations » platoniques : « on se contentera[it] de crier fort dans les réunions, meetings, etc. »³⁵ Le 22 juillet, à la réunion extraordinaire de la Commission administrative consacrée aux décrets-lois, Jouhaux et Million ne vinrent même pas. La session avait illustré la paralysie de la CGT : « le Cartel [confédéré des Services publics] n'a[vait] rien décidé mais » il était, comme Charles Laurent, des Fonctionnaires, « contre tout mouvement inconsidéré, et si on lui proposait un mouvement de grève, quelle qu'en soit la nature ou la durée, il se prononcerait contre. »³⁶ Bref, « tout mouvement [serait] inconsidéré ».

Ces précédents rassuraient. Les attentes des « milieux syndicalistes », impatients de voir abroger les « “décrets-lois de misère” » (facteur décisif du succès du Front populaire), seront déçues, annoncèrent les RG début mai 1936 : « la direction même de la CGT » soutient en effet la dévaluation dont les masses syndiquées redoutent les effets (comme la déflation en 1935), « et [...] Vincent Auriol [l']apprécierait comme un pis-aller acceptable “en attendant de prendre l'argent où il est” »³⁷ (et resterait). À la Chambre, un Reynaud triomphant annonça la dévaluation imminente de Léon Blum et de son ministre³⁸.

Dans son discours du 22 février 1937, Léon Blum présenterait la dévaluation de septembre 1936 comme une conséquence des revendications ouvrières excessives satisfaites au printemps, et en ferait la dramatique cause imprévue de « la Pause » : « L'économie privée se trouve elle-même dans un état de convalescence encore fragile parce que la coïncidence de grandes réformes sociales, introduites en peu de mois, avec l'alignement monétaire, l'a placée dans des conditions toutes nouvelles dont l'équilibre n'est pas encore consolidé. Voilà pourquoi un temps de *pause* est nécessaire. Voilà pourquoi l'État doit demander à des collaborateurs la modération et la patience. »³⁹ Les débats de la Banque de France, entre, d'une part, mars-avril, où se précipitèrent les « sorties d'or » (avant, donc, les élections)⁴⁰, d'autre part, mai (avant les grèves), où le thème des « avances » exorbitantes « au Trésor » prépara l'argumentation⁴¹, et enfin la « séance extraordinaire de nuit du vendredi 25 septembre 1936 » sur « la réforme monétaire »⁴², font justice de ce gros mensonge.

La tutelle des « conseillers assez indépendants », de « gauche » et de droite

Gaston Jèze...

La haute finance déclencha comme prévu l'ouragan financier : le 6 mai, « la Banque de France » afficha une sortie d'or « de 1 169 millions », et on enregistra « l'une des plus mauvaises [séances de Bourse] [...] depuis fort longtemps »⁴³; le 8, « l'encaisse-or » avait diminué de 2 738 millions⁴⁴ Mais elle avait entouré Vincent Auriol « de conseillers assez indépendants, tel le professeur Jèze, qui mettr[ai]ent leurs connaissances professionnelles à sa disposition. »⁴⁵ Jèze, juriste de « gauche », n'était pas plus « indépendant » du grand capital que ses pairs, très majoritaires, de droite.

Avocat en titre devant la SDN de l'Éthiopie assaillie par le fascisme italien, le républicain Gaston Jèze, professeur de Droit public à la faculté de Droit de Paris, était de longue date la cible de l'extrême droite, quasi hégémonique dans cette discipline. Il fut confronté depuis 1935 à une furieuse campagne (largement financée par l'Italie) des ligues, Action française-Camelots du roi en tête. L'assaut déchaîné au premier trimestre 1936 pour interdire la tenue de ses cours et le faire démissionner, auquel participa le jeune Action française-Croix de Feu François Mitterrand⁴⁶, fut conduite par des factieux (dont Philippe Henriot) qu'on retrouva sous l'Occupation dans la collaboration de sang⁴⁷. La précoce persécution politique ou l'appel au boycott contre ce grand juriste républicain avait suscité la sympathie de la gauche, PCF compris⁴⁸.

Jèze n'en servait pas moins les grands intérêts financiers, tuteurs des ligues fascistes et de la Cagoule (surnom du « Comité secret d'action révolutionnaire » (CSAR)) qui les regroupa au tournant de 1935 pour imposer la dictature Pétain-Laval. Le grand capital avait confié à Laval, son idole, son programme politique, mais il appréciait aussi le « démocrate » Jèze, qui prônait 1° la « réforme de l'État » prétendument « technique » mais visait depuis une dizaine d'années à liquider le Parlement et à priver les salariés de tout moyen de défense, et 2° la casse des salaires au nom des lois « apolitiques » de l'économie. Haut lieu des plans synarchiques de destruction de la république, la chambre de commerce de Paris avait fait le 6 février 1934, jour où le fascisme lui parut à portée de main, l'éloge de Jèze. Son président, Henri Garnier avait manié l'encensoir à l'assemblée générale des chambres françaises, avant de célébrer l'autoritarisme d'inspiration étrangère, germanique plus que britannique malgré les apparences⁴⁹.

Quel excellent article vient d'écrire Jèze, sur « l'effort à accomplir » pour rétablir « l'équilibre budgétaire » en balayant toute contrainte parlementaire, déclara Garnier. Il faut suivre l'efficace « modèle [britannique] – alors qu'il est temps encore »; s'aligner « sur [...] la “mère des Parlements”, sur cette Angleterre qui vient de réussir et qui poursuit avec tant d'énergie son redressement économique ». Il faut « que le Parlement [...] renonce à son droit de proposer des dépenses; que seul le gouvernement ait qualité pour demander les crédits, les Chambres pouvant seulement les accorder ou les refuser, sans pouvoir les augmenter. (Très bien!) Qu'un seul ministère, ensuite – celui des Finances – exerce tous les pouvoirs au nom du gouvernement », etc.⁵⁰ (ce rêve, réalisé sous la dictature de Vichy et de l'occupant, le fut à nouveau sous la 5^e République, définitivement à la date de cet article).

Jèze avait révélé dix ans avant le printemps 1936 ce que masquait l'admiration pour le Parlement anglais, ectoplasme de la City. De longue date compagnon des financiers, il avait fait partie du « Comité d'experts » ou « des Experts » nommé fin mai 1926, officiellement « pour aider [Poincaré] dans sa tâche de stabilisation du franc »⁵¹ : en fait, pour légitimer et dépolitiser, en en certifiant l'inéluctabilité technique, la baisse des salaires et des revenus non monopolistes que concoctait l'imminent « cabinet d'union nationale » (juillet 1926) de Poincaré - autre « homme du Comité des Forges », aussi apprécié de la Banque de France. Ledit Comité avait été calqué sur le « Comité Cunliffe en Angleterre », fondé en 1919 et

réactivé en cas de besoin, pour « recommander » en contournant le Parlement l'« assainissement financier » préparatoire au retour à l'étalon-or. Cette déflation planifiée avait entraîné un chômage de masse et sa suite attendue, la chute des salaires⁵².

L'exploit avait plongé le Comité des Forges dans l'extase. Le « Comité Cunliffe [...] a produit », écrivit fin mai 1926 son « Bulletin quotidien [joliment dit] de la Société d'études et d'informations économiques », « d'excellents résultats parce qu'on lui a soumis le problème d'un objectif concret à atteindre en lui demandant de fixer les termes d'une *solution d'ensemble dégagée de toute contingence politique*. Les rapports de ce Comité auxquels on a donné la plus grande publicité ont été en quelque sorte un *guide de l'opinion*, et par là, *sans troubler le fonctionnement des habitudes parlementaires*, ils ont influé sur les décisions politiques au point d'être en définitive *intégralement appliqués*. » Son clone français, aussi dur aux humbles, aussi doux aux forts, serait bienvenu : « le gouvernement [Poincaré] paraît décidé à pratiquer une politique d'économies et de compression des dépenses. [...] Par la promesse tacite qu'aucune menace ne sera plus dirigée contre les capitaux, par la répudiation de la politique de contrainte, par l'appel à la confiance au pays entier, [il] a fait un pas décisif dans la voie du véritable assainissement. »

... et ses pairs de droite

Dans le « Comité d'experts » Jèze avait côtoyé Charles Rist, son confrère à la Faculté de Droit et futur banquier (entre autres sous-gouverneur de la Banque de France et administrateur de la Banque de Paris et des Pays-Bas et de « la Compagnie du canal de Suez »), et maints financiers maîtres des ligues : tels Henri « de Peyerimhoff, président du Comité central des houillères », un des douze fondateurs de la synarchie de 1922⁵³, René Duchemin, président de Kuhlmann et de la Confédération générale de la Production française (ancêtre du MEDEF), Paul Kempf, alors président de la chambre de commerce de Paris, Étienne Fougère, « président de l'Association nationale d'expansion économique » (gros soyeux de Lyon), et la fine fleur de la haute banque issue de l'inspection des Finances, dont Émile Moreau, futur gouverneur de la Banque de France (1926-1930) puis président de la Banque de Paris et des Pays-Bas, autre bienfaiteur du fascisme⁵⁴.

Le « Comité d'experts » de 1926 anticipait, tant par ses membres que par ses prescriptions, sur celui que Blum nommerait pour justifier sa « Pause » de février 1937, purge que le vaste mouvement social du printemps précédent et ses suites avaient momentanément bloquée (On ne s'étonnera pas que, comme une grande partie des hommes de « gauche » dépendants des puissants, Jèze se soit accommodé de Vichy et de l'occupation allemande : Simon Epstein l'a mentionné à l'appui de sa thèse opposant sous l'Occupation une gauche vichysto-antisémite à une droite résistante. Manquent les pièces de la démonstration, tant pour la droite, dont les sources 1940-1944 infirment la « vichysto-résistance », que pour la gauche anticommuniste, dont « l'évolution » vers le fascisme n'attendit pas l'été 1940 : le grand patronat synarchique contrôlait, au plus tard depuis la crise, ce précieux personnel politico-idéologique⁵⁵. Du cursus d'Occupation de Jèze n'émergent que l'adhésion maintenue jusqu'en 1944, au nom de « la définition légale du Juif », à la persécution antisémite et la communauté avec des pairs résolument pétainistes et collaborateurs⁵⁶ : il faut le compléter par les archives, plus explicites que l'imprimé⁵⁷).

Aux côtés de Jèze trônaient, pour conseiller le tandem Blum-Auriol, les habitués « experts », le cœur de l'inspection des Finances, dont le théorique service de l'État du début de carrière donnait accès à la haute banque privée ou à sa déléguée suprême, la Banque de France. Ce milieu, on l'a vu, avait fourni à Blum autant de familiers que ses pairs du Conseil d'État. Les « conseillers assez indépendants » recensés début mai 1936 par les RG se confondaient avec les grands banquiers. « Le bruit court dans les milieux financiers que MM. Léon Blum et Vincent Auriol consultent très fréquemment les conseillers financiers de

la Banque de Bâle auxquels ils auraient soumis encore tout récemment » (donc en avril-mai) les projets qu'ils comptent présenter à la nouvelle Chambre »; leurs « avis [...] seraient dégagés de toute préoccupation personnelle et ne subiraient pas d'influence politique. »⁵⁸

Ces prétendus « conseillers » apolitiques étaient les chefs français, délégués par la Banque de France et la haute banque, de la Banque des règlements internationaux. Enfant du Plan américain de liquidation des réparations mis au point par le grand financier américain Owen Young (1929), sise à Bâle depuis l'été 1930, la BRI avait été créée pour gérer les « emprunts Young » (et le reliquat des « emprunts Dawes ») dont les intérêts étaient payés en or. Doté de la franchise fiscale totale, en temps de paix comme de guerre, ce club de banques centrales des grands pays impérialistes avait été créé pour gérer au mieux les intérêts d'alliés-rivaux. Ce qui supposait 1° la déflation des salaires partout, à commencer par le Reich, énorme débiteur privé qui servait aux prêteurs internationaux depuis la décennie 1920 les intérêts les plus rémunérateurs, désormais menacés par la crise, et 2° l'adoption de régimes « autoritaires » idoines - objectifs similaires à ceux prônés dans la présente crise systémique pour régler « la crise de la dette ». La direction française de la BRI était échue à la Banque de France, détentrice d'un de ses deux postes de directeur général (le second allait à la Reichsbank). La banque Lazard et le Crédit lyonnais, qui avaient obtenu la « gestion du service du nouvel emprunt allemand [...] 5½% 1930 »⁵⁹, y jouaient un rôle majeur.

« Indépendants » ou « techniques », ces « experts »? Le premier directeur général de la BRI (1930-1937) fut Pierre Quesnay, fasciste synarque avéré comme Roger Auboin⁶⁰, qui lui succéda après sa noyade. Quesnay se proclamait à l'automne 1930 hanté par la « révolution mondiale » imminente : « Plus je réfléchis à la situation, plus je suis convaincu que le danger actuel n'est pas un danger de guerre internationale [sur lequel convergeait la correspondance diplomatique et militaire], mais un immense danger social : l'Europe s'entendra, s'organisera, collaborera, ou notre présente civilisation disparaîtra. Dans le premier cas, nous sommes à Bâle l'instrument de coopération financière ; dans le second, ce n'est pas seulement nous qui sautons, mais c'est inévitablement une révolution mondiale », etc.⁶¹ L'évolution du Reich en 1933 lui plut beaucoup et les bruits de botte aux frontières de l'Est de la France n'altérèrent pas sa sérénité. *Tous* ses pairs les valaient⁶².

DES « RÉFORMES »? LE CAS DE LA BANQUE DE FRANCE

L'assaut électoral contre « les 200 Familles »

La république française vivait, comme la monarchie ou l'Empire, sous la dictature *stricto sensu* du « gouvernement de la Banque de France ». Sans les « avances au Trésor » par lui consenties, aucun gouvernement ne pouvait subsister depuis que Bonaparte, fondateur en 1802 de ce club des financiers de son putsch du 18 brumaire (9 novembre 1799), l'avait érigé en tuteur de l'État. Sous la république, le Président du Conseil pressenti, de gauche (en 1924) ou de droite, recevait toujours, escorté de son futur ministre des Finances, les consignes déflationnistes idoines du « gouvernement de la Banque de France ». La cérémonie précédait l'intronisation parlementaire. Si ce seul vrai « gouvernement » redoutait une pression populaire sur un nouveau cabinet, il animait la croisade contre l'intrus. Il avait écrasé *d'emblée*, officiellement en un peu plus de deux ans (avril 1924-juillet 1926), le Cartel des Gauches d'Herriot qui, porteur de projets fiscaux progressifs, n'en avait mené à bien aucun⁶³. L'alerte électorale de 1924 avait cependant accéléré les plans de dictature fasciste, baptisée « réforme de l'État », des grands synarques.

La SFIO et le personnel politique qui lui était lié avaient en 1935-1936 stigmatisé la dictature séculaire exercée sur l'État et le peuple français par la Banque de France. De même d'ailleurs que Daladier, (fugacement) passé à « gauche » après l'échec en février 1934 du « gouvernement très fort » prévu pour lui la Banque de France et le Comité des Forges. Parmi

les censeurs les plus véhéments des « *deux cents familles* » (les 200 plus gros actionnaires de la Banque de France) s'était illustré Francis Delaisi. Ancien chantre du syndicalisme révolutionnaire, héraut de l'union européenne après la Première Guerre mondiale, ce membre éminent du Comité de vigilance des Intellectuels antifascistes était « connu aux archives des Renseignements généraux comme économiste de gauche »⁶⁴. Sa brochure préélectorale *La Banque de France aux mains des deux cents familles*, « citadelle des féodaux modernes », semblait guider les partisans sonores de la destruction de « ce bastion qui, depuis un siècle [...] toujours géré par les mêmes familles [...], met[tait], quand il le v[oulai]t, un gouvernement dans l'impossibilité de gouverner »⁶⁵. Delaisi la concluait sur l'urgente transformation de « la Banque de France en Banque de la France ». Ce serait le pivot d'un plan de « trois vagues de réformes » d'une ampleur exceptionnelle, mis au point en un temps record dans les tout premiers jours du gouvernement Blum (début juin 1936), selon Michel Margairaz⁶⁶.

La Banque de France en guerre contre une vraie réforme?

Malgré le succès du thème, la « citadelle » prescrivit en avril-mai 1936 comme d'habitude le durcissement de l'austérité financière et autres « conditions » aux avances éventuelles à fournir à l'État impécunieux et dilapidateur⁶⁷. Elle prit en outre toutes mesures pratiques pour tuer dans l'œuf une éventuelle « réforme ». Au projet « de distribuer une partie de ses réserves à ses actionnaires [...] envisag[é...] à la veille du premier tour [par...] le Conseil de Régence de la Banque de France [...] pour] provoquer une revalorisation de ses actions et pour paralyser le cas échéant le projet de nationalisation »⁶⁸ succédèrent les actes de mai : « la plupart des actions de la Banque de France [...] négociées en Bourse depuis le cours de 8 000 francs ont été rachetées soit directement, soit par des intermédiaires pour le compte des grandes banques qui sont sous le contrôle des régents de la Banque de France et plus particulièrement pour les banques Rothschild, Vernes et Mirabaud qui, avec le Crédit lyonnais, contrôlèrent maintenant plus de 50% des actions de la Banque de France. »⁶⁹.

Le 22 mai, le gouverneur Jean Tannery, qui rencontrerait Auriol l'après-midi et avait déjà vu Blum le 6, évoqua goulûment le moment proche où « le nouveau gouvernement demandera[it] à la Banque de lui procurer les ressources nécessaires pour faire face aux besoins du Trésor pendant les premiers jours. » Ces Messieurs convinrent qu'ils ne pourraient dans l'immédiat refuser les « avances », mais, rappelèrent Édouard de Rothschild et Wendel, il faut communiquer « dès à présent [...] au] futur Président du Conseil et [au] futur ministre des Finances » les conditions mises à l'octroi « des concours que la Banque a fournis au Trésor et de celui qu'elle va lui apporter encore. » Les PV du conseil général *hebdomadaire*, qui censurent toujours les débats les plus délicats, n'ont pas reproduit ces « conversations avec le nouveau gouvernement ou avec des personnalités d'ores et déjà qualifiées pour le représenter »⁷⁰.

En juin-juillet 1936, quelques signes officiels semblèrent augurer un esprit nouveau. D'une part, les conflits révélés par le conseil général et des pièces annexes. En témoignent 1° trois lettres d'Auriol sur les conditions du réescompte, le 6 juin à Tannery, et la réponse dilatoire du gouverneur⁷¹; le 9, à son successeur Émile Labeyrie, notifiant que « le nouveau gouvernement [...] arrêta[it] en toute indépendance les mesures relatives au statut des concours prêtés par la Banque de France à l'État », puis le 15, annonçant dépôt imminent d'une loi sur « le[dit] statut »; et 2°, le 6 juin, le départ de Tannery (accueilli à la Banque de l'Union parisienne, qu'il présiderait en 1937⁷²) et son remplacement par Labeyrie, conformément à la rumeur qui courait depuis début mai⁷³. Le nouveau gouverneur, procureur général près la Cour des Comptes et non inspecteur des Finances, nommé par décret Lebrun-Auriol du 6 juin, usa d'un ton nouveau : intronisé le 9, il invoqua devant son conseil général, le 15, l'autorité du Parlement, « seul juge » sur la fameuse « réforme » de la Banque de

France attendue : « Il y a une chose qui domine tout, devant laquelle tous les Français doivent s'incliner : la loi. »⁷⁴

D'autre part, la guerre féroce conduite contre l'apparent nouveau cours. Détestant l'intrus non issu de « l'inspection », le « gouvernement de la Banque » anima, Rothschild et Wendel en tête, la guérilla sur tout, notamment contre l'abaissement du taux de l'escompte que réclamait Labeyrie⁷⁵. Il l'accompagna d'un forcing tous azimuts contre la fameuse « loi » prévue de modification des statuts. « Les régents [...], appuyés par M. de Wendel » en allongèrent la discussion en faisant multiplier les « amendements » par « leurs amis [et obligés] du Sénat »⁷⁶. Le 30 juillet, six jours après le vote final⁷⁷ d'un texte qui les évinçait officiellement, ils passèrent au conseil général, comme sous le Cartel des Gauches, à la « déclaration » de guerre. Lue par l'un d'eux, Ernest Mallet, elle se partageait entre dénégations (leur politique de crédit n'avait ni favorisé leurs seuls pairs ni saigné le petit capital), fulminations contre la spoliation des « 41 000 actionnaires de la Banque de France », et annonce de représailles déguisée en « grande appréhension [...d]es temps qui viennent[...]. Les espérances d'une manne généreuse distribuée à tous venants par la Banque de France, la confusion entre le crédit et la subvention, l'équivoque de promesses irréalisables constituent une menace redoutable. Dans l'intérêt du pays, nous souhaitons ardemment que la nouvelle direction de la Banque réussisse à ne pas être submergée par le flot des revendications des parties prenantes, et que du tumulte actuel il sorte le moins de mal possible pour notre monnaie et pour l'économie de la France. » Labeyrie les conjura de ne pas « publier le texte de leur déclaration », aux « graves conséquences [...] sur le crédit public »⁷⁸. Lui assignant précisément cet objectif, ils lui assurèrent, avec leur presse, une énorme publicité.

La « réforme » de la Banque de France : un pur trompe-l'œil

Le tapage des régents, officiellement chassés par la loi du 24 juillet 1936, relevait de la tempête dans un verre d'eau, et la « réforme des statuts » de la coquille vide. « La dernière séance du Conseil de Régence » se tint le 13 août 1936, avec une assistance clairsemée. Wendel y revendiqua le mérite « d'avoir constamment apporté au gouvernement de la France le concours le plus loyal pour la défense [...] des intérêts supérieurs du Crédit et de la Monnaie. »⁷⁹ Mais les régents tenaient encore les rênes, tant par la pratique que par les institutions de la Banque. Le noyau des « 200 familles » avait avant le vote de la loi renforcé sa puissance d'actionnaire : « Les banquiers Mirabaud, Mallet, de Rothschild, Lazard et Lowenbach, ces deux derniers agissant pour le compte des frères de Wendel, [...] firent] acheter [aux] clients dont ils [géra]ient les portefeuilles, de nombreuses actions de la Banque de France ». Ils « poursuivr[ai]ent ces opérations » pour se faire « donner [par ces clients] des pouvoirs pour les représenter aux assemblées générales ». Ainsi seraient voués à l'« échec » les présumés « projets gouvernementaux [de...] réorganisation des services de la Banque de France »⁸⁰.

La rénovation des institutions tenait du village Potemkine. Le conseil général réunit vingt membres, dont trois délégués-potiches du populaire : deux « confédérés » de la CGT, son secrétaire général, Léon Jouhaux, et Francis Million, un des secrétaires confédéraux⁸¹, et l'« élu du personnel » René Luche. Avant la « réforme », la réalité du pouvoir appartenait au « conseil des régents », maître du « gouvernement de la Banque », et le Conseil était une chambre d'enregistrement, mais on y discutait entre Pairs de France (restés héréditaires après 1830) ou quasi-Pairs. Le conseil général perdit jusqu'à l'apparence du pouvoir dès sa première réunion du 18 août 1936. Le seul PV soporifique des séances, qui s'espacèrent notablement, du 18 août 1936 au 30 juin 1937, atteste qu'il ne servait à rien⁸². Le « comité permanent » hebdomadaire créé par l'article III de la loi du 24 juillet et réuni à partir du 20 août remplit surtout son rôle après le départ de Labeyrie : six membres « classiques », dont Pierre Fournier, Dalbouze, Baumgartner et Duhem, y encadraient Jouhaux, qui eut peu à y

dire, s'absenta souvent⁸³ ou tint des propos vains, ainsi en octobre 1936 sur « le mouvement spéculatif qui a[vait] provoqué la hausse des valeurs industrielles et dans lequel il aper[cevait] un danger »⁸⁴.

Demeurait intacte dans le conseil général renouvelé, le comité permanent et dans les autres lieux du vrai pouvoir de la Banque de France la vieille alliance entre les seuls délégués importants :

1° ceux du grand capital, prétendant représenter l'ensemble du petit commerce et de l'artisanat, tactique très prisée à l'heure du regroupement patronal sous l'égide de la CGPF, comme l'a montré l'historien allemand Ingo Kolboom⁸⁵. Figurait parmi eux Georges Maus, président de la fédération des commerçants détaillants depuis 1906, un des vice-présidents de la Confédération générale du Patronat français (CGPF) présentée ci-dessous⁸⁶ et administrateur de gros groupes de textile et de confection, dont « Les 100 000 chemises »⁸⁷ - future victime en février-mars 1941 des lois antijuives après avoir « participé » en janvier, « comme président du syndicat des détaillants [...] à l'établissement de la liste des administrateurs provisoires »⁸⁸;

2° ceux de l'appareil d'État financier. Ces inspecteurs des Finances, tels Wilfrid Baumgartner, ancien directeur du Trésor, directeur du Mouvement général des fonds jusqu'à décembre 1936 (auquel succéda Jacques Rueff⁸⁹), puis du Crédit national, et Henri Deroy, directeur général de la Caisse des dépôts et consignations, à la glorieuse carrière d'Occupation⁹⁰, tous synarques, j'y reviendrai, n'avaient rien à refuser, ici ou ailleurs, aux amis et parents qu'ils rejoindraient dans les conseils d'administration.

Les régents et leurs pairs firent en sus plébisciter par les actionnaires, à leur assemblée générale du 15 octobre 1936, leurs « deux représentants » au conseil général, porte-voix du grand patronat de combat, respectivement élus jusqu'en janvier 1938 et janvier 1939 par 573 et 608 voix sur 790 présents⁹¹ : 1°, Édouard Duhem, « président de la Confédération nationale des groupements commerciaux et industriels de France, des représentants de la petite et moyenne métallurgie et des délégués des commerces d'exportation et du textile », était un des vice-présidents (comme Maus) et surtout un des « principaux conférenciers de la Confédération générale du patronat français ». Laquelle, en guerre ouverte contre les salariés en grève en mai-juin 1936, avait fin juillet remplacé le mot Production par Patronat, sous couvert de « permettre à la confédération de grouper les divers éléments du patronat de manière à lui procurer les moyens de lutter, à armes égales, contre la cohésion et l'emprise de plus en plus marquées de la CGT. »⁹² 2°, Jacques Lemaigre-Dubreuil « administrateur adjoint de la Royal Dutch en France, directeur-proprétaire des huiles Lesieur », lié à « Mercier, de Wendel, [et ...] au groupe Ansaldo-Goering », un des piliers du fascisme français : « président de la Fédération des contribuables de France », ligue qu'il avait fondée en 1933, il était un des chefs de la synarchie et de la Cagoule d'Eugène Deloncle⁹³ (lequel faisait aussi partie des 46 « grands affiliés » de la synarchie recensés par le chef de la police de 1940-1941, Henri Chavin⁹⁴).

Accueilli au Conseil général le 5 novembre avec Duhem, Lemaigre-Dubreuil mena la sarabande depuis le 3 décembre 1936, où il exigea l'entrée « au comité permanent [d']un représentant [formel] des actionnaires » - qui y siégeait déjà en tant que « censeur »⁹⁵. Il tonnait contre les manipulations sur les « avances à l'État » de la Banque soviétisée, reprenant le refrain inauguré pendant le Cartel des Gauches contre les cabinets parias. La Banque de France avait décidé d'abattre la république espagnole depuis l'unification de la gauche du printemps 1935 préalable au succès électoral du Front populaire. Elle projetait depuis le putsch germano-italien de Franco (juillet 1936) et obtint de l'État français (en juillet 1939) la remise de l'or à son camp espagnol. Les provocations de Lemaigre-Dubreuil contre l'Espagne assaillie battirent des records de violence⁹⁶. Ses fulminations permanentes, aussitôt transcrites en manchettes des journaux à son service, amenèrent l'impuissant gouverneur Labeyrie à

« déplore[r qu'] à chaque séance [du conseil général], on [fit] ici des discours de réunion politique, dont les arguments ont d'ailleurs [...] été développés dans la presse »⁹⁷. Lemaigre-Dubreuil se partageait le travail avec son compère Duhem, qui ne cessa, surtout en 1937, de poser des questions sur le traitement de la question espagnole qui mettait « en jeu [...] les intérêts des actionnaires »; de combattre (avec Maus) le « statut du personnel » qui « établir[ait via] l'institution de délégués élus du personnel [...] le contrôle des chefs par les agents, [...] miner[ait] le principe d'autorité » et léserait les actionnaires ». Les deux « représentants des actionnaires » étaient régulièrement soutenus par le directeur du Crédit national Baumgartner⁹⁸.

Les délégués des salariés, admis à l'état de trace, timides ou absents, se tenaient cois sur les questions financières. Il en fut au moins deux pour exiger en mars 1937 le respect du « secret le plus absolu » sur les discussions du conseil général⁹⁹ : autrement dit, à accepter de ne pas informer leurs mandants, alors que le camp patronal recevait tous renseignements quotidiens indispensables à sa politique de ruine du franc. Le 21 janvier 1937, Lemaigre-Dubreuil, soutenu par Duhem, reconnut implicitement être informé du dossier espagnol par au moins « un agent de la Banque » ou, à défaut, par « un agent de la Trésorerie » : il « déclar[a] vouloir ne pas répondre » à la question publiquement posée sur ce point par le tout récent directeur général du Mouvement général des fonds, Jacques Rueff¹⁰⁰. Jouhaux avait murmuré qu'il « ne voudrait pas que certains membres du Conseil obtiennent des renseignements qui ne seraient pas fournis à d'autres. »¹⁰¹

Les réalités de l'appareil d'État : Léon Blum et la synarchie

Les hagiographes arguent de l'impuissance de Blum face aux privilégiés en guerre contre son cabinet, inspecteurs des Finances ou polytechniciens (du corps des Mines) hauts fonctionnaires ou passés à la finance privée. Mais il améliora encore la position dans l'appareil d'État de ces gens qui contrôlaient déjà son cœur financier. Il leur confia des missions étatiques nouvelles, économiques, idéologiques et politiques, avec l'aide de ses amis, dont la crise avait créé ou développé les liens avec les grands synarques.

La synarchie et la « gauche » : la scission de la CGT et Blum

La synarchie ne recrutait depuis 1922 que dans les élites de l'argent et des « talents ». Ses ligues, édifiées depuis 1924, souffraient aussi, Croix de Feu incluses, d'une composition très bourgeoise limitant l'assise de masse du fascisme. La crise la confronta à l'obligation d'élargir sa base sociologique, donc de séduire la gauche anticommuniste. Avec aux avant-postes la banque Worms, elle confia la manœuvre à deux de ses hauts salariés : Jacques Barnaud, directeur général de cette banque d'affaires, polytechnicien de la promotion 1913 puis inspecteur des Finances, et Jean Coutrot, polytechnicien de la même promotion, puis petit industriel, créateur de ses « comités » depuis X-Crise, premier fondé (en 1930) pour attirer les polytechniciens. Leur activité en ce sens, intensifiée en 1933, gagna encore en fébrilité « au lendemain du 6 février 1934 »¹⁰² car la tentative de putsch poussa au rapprochement, jugé mortel, des forces sociopolitiques de gauche.

La gauche « planiste » du socialiste belge Henri de Man¹⁰³ eut son équivalent français, aussi précoce. Son recrutement ne s'était pas borné à des radicaux francs-maçons très droitiers (« C'est à la Grande Loge, plus qu'au Grand Orient, que furent recrutés les concours pour la dissociation du parti radical, du parti SFIO et de la CGT »¹⁰⁴), ou aux « néo-socialistes » à la Déat et Marquet, scissionnistes de 1933 publiquement opposés à Blum. Il puisa aussi des éléments droitiers et gauchistes dans la SFIO maintenue et dans la CGT, dont tous les « planistes » dépendaient de la synarchie¹⁰⁵. Celle-ci put dès avant 1936 se flatter de belles prises SFIO-CGT, dont René Belin, ancien responsable du syndicat national des agents des PTT, lieutenant et successeur prévu de Léon Jouhaux, futur « secrétaire d'État au Travail et à

la Production industrielle » de Vichy; et le plus célèbre transfuge du PCF, Jacques Doriot, autour duquel elle édifia en juillet 1936 le « Parti populaire français » : officiellement dirigé par l'élu de Saint-Denis, le PPF l'était par d'éminents salariés de la banque Worms, dont Pierre Pucheu, « directeur des services d'exportation du Comptoir sidérurgique de France [puis,] administrateur des Établissements Japy »¹⁰⁶ (100% Worms depuis 1939¹⁰⁷). Sous le Front populaire s'amplifia ce recrutement élargi, reposant sur des intérêts anticommunistes mutuels : la synarchie, avec Coutrot, par ailleurs cagoulard¹⁰⁸, multiplia les « comités » attrape-tout, plus plébéiens qu'X-crise.

Le recrutement massif de ces « confédérés » SFIO, dominés par le courant d'extrême droite *Syndicats*, souda en 1938 l'unité munichoise entre « ennemis de classe » (formule de Marc Bloch dans son *Étrange Défaite*) contre la Tchécoslovaquie alliée. Il aviva encore leur anticommunisme déguisé en passion pour « l'indépendance syndicale » et leur pro-hitlérisme baptisé « pacifisme intégral »¹⁰⁹. Ce *strict rapport de dépendance* des tuteurs classés à gauche envers leurs tuteurs politiques et financiers de droite, démontré par les sources, est ignoré ou démenti par l'historiographie dominante, qui nie jusqu'à l'existence de la synarchie¹¹⁰. Or, il permet seul de démontrer la non-validité du thème de « la gauche d'essence plus « collaborationniste » que « la droite »¹¹¹.

À la tête de « la grande CGT » officiellement située « plutôt à [la] droite » de la SFIO, et qui ne gênait donc pas le parti¹¹², le notable socialiste Jouhau, proche de Léon Blum, disposait, surtout depuis la « scission » de 1921, d'une autonomie propice au mythe de « l'indépendance syndicale ». C'était un chiffon rouge brandi à la face des unitaires car, la correspondance policière nationale et locale est formelle, l'équation confédérés=socialistes souffrait aussi peu d'exceptions que l'équation unitaires=communistes¹¹³. Or, Jouhau voyait depuis 1934-1935 son assise et celle de son parti menacées par une unification syndicale qui s'opérait sur des bases combattives. L'impératif de « contrecarrer les tentatives faites par les communistes pour s'emparer des leviers de commande du mouvement syndical »¹¹⁴ le tarauda donc autant qu'après la Grande Guerre, où il avait réussi, au prix d'intenses efforts, à chasser de la CGT ses rivaux « radicaux » (en 1920-1921). Ses proches les plus virulents lui offraient l'alliance la plus efficace contre les « unitaires ».

Jouhau protégea, finança et laissa donc faire en toutes choses, jusqu'à l'Occupation, son lieutenant René Belin, chef du courant le plus droitier et hitlérien (ce que n'était pas Jouhau) de la Confédération. Il avait, au congrès de réunification de Toulouse de mars 1936, chargé l'équipe Belin (qu'on retrouverait entière dans la Collaboration) d'abattre ou d'affaiblir les « unitaires ». Elle agirait via un brûlot hebdomadaire, créé à cet effet, voué à la croisade contre leur *Vie ouvrière, Syndicats*, qui donna son nom au « courant ». Les confédérés, submergés çà et là depuis 1935, jugeant la CGT « irrécupérable », ce mandat avait pour objectif la scission : Belin l'annonça en ces termes à des homologues belges pendant une tournée de propagande fin mars 1936. Jouhau avait dans ce but pourvu ses amis des fonds d'une « caisse noire » issue du « trucage [des] comptabilités » de la CGT réunifiée¹¹⁵. La « caisse noire » fut systématique : « le nerf de la guerre, la Trésorerie, [était] fidèlement contrôlé entre les mains de l'UD [Union départementale] » confédérée arc-boutée sur son maintien, à l'heure où « les ex-unitaires » étaient en passe d'« amener la majorité des troupes derrière leur bannière »¹¹⁶.

Mais c'est la synarchie, banque Worms en tête, qui dirigea l'organisation de la scission de la CGT, non seulement par son poids financier, mais aussi par son guidage idéologique des recrues de gauche : Barnaud, chef de Belin, fut non seulement le fondateur (le 15 mars 1937) et le financier mais aussi le rédacteur, avec nombre de ses pairs synarques, des *Nouveaux Cahiers*, un des instruments idéologiques de la rupture de la CGT¹¹⁷. On comparera utilement les articles droitiers et pro-patronaux (notamment la rubrique « Réalités économiques » de la p. 3) de *Syndicats* (publié du 16 octobre 1936 au 6 juin 1940), et ceux de

cette revue, qui mêlait les articles très majoritaires de synarques de haut rang, et ceux de sous-synarques « idéologiques » de gauche (dont le précoce transfuge du communisme Boris Souvarine, préposé aux imprécations contre les Soviets et l'Espagne républicaine)¹¹⁸.

La défense et illustration commune de « l'indépendance syndicale » fut aussi assurée par la « gauche » des comités Coutrot, de la « société secrète fasciste appelée France 1950 (ou F. 1950) » (fondée, comme *Les Nouveaux Cahiers*, en mars 1937) et d'autres commissions et groupes de la synarchie. Parmi eux figuraient les socialistes René Belin, Francis Million, aussi proche de Jouhaux que Belin, et Claude Liochon, secrétaire de la fédération du Livre, tous trois « cadres directeurs » de F. 1950. Ils côtoyaient ici des éminences financières telles que Quesnay, Auboin, Baumgartner, « gendre d'Ernest Mercier » et synarque comme son beau-père¹¹⁹ (et comme son successeur au Mouvement général des fonds, Jacques Rueff, un des 46 « grands affiliés » du rapport Chavin, dont l'affrontement public avec Lemaigre-Dubreuil, au conseil général de la Banque de France, jetait un rideau de fumée sur leurs rapports réels), Alfred Sauvy, « X 1920 », recruteur en chef de la haute fonction publique, autre des « 46 », ou Raoul Dautry, directeur général des chemins de fer de l'État depuis 1928, « homme de confiance » d'Ernest Mercier.¹²⁰ Ce trio socialo-cégétiste fort politisé anima le combat contre « la colonisation communiste » de l'hebdomadaire *Syndicats* : il pourfendait sans répit toute « attache [du syndicalisme] avec les partis politiques [et... tout] mélang[e] avec les partis politiques »¹²¹.

La cassure d'une CGT en plein essor combatif présentait pour le grand capital au moins autant d'intérêt que pour Blum, les chefs de la SFIO et les « cadres » confédérés, menacés à terme d'éviction de la direction de la centrale par la poussée unitaire de 1935-1937. C'est Barnaud en personne qui versait « régulièrement au journal *Syndicats*, dirigé par Belin, les subventions [...] reçues par Raymond Froideval [...] destinées à alimenter la campagne pro-munichoise dans la CGT et surtout à réduire à l'impuissance, par la calomnie, la tendance confédérale patriote et antiallemande que dirigeaient Léon Jouhaux, Louis Saillant et moi-même », confia à son camarade ministre de l'intérieur en septembre 1945 Robert Lacoste, alors ministre de la production industrielle¹²². Lacoste, « tête de pont [de la CGPF] au parti socialiste » depuis l'avant-guerre¹²³, proférait là un gros mensonge par omission. Car ce socialiste et confédéré, de la Fédération des fonctionnaires, « centriste » de la tendance Jouhaux, appartenait aussi en 1936-1937 à nombre de comités (Coutrot) et groupements synarchiques : notamment au « Centre d'études des problèmes humains (CEPH) » et à F. 1950, dont il était un des « cadres directeurs » comme ses amis SFIO de *Syndicats* Belin, Liochon et Million¹²⁴.

Belin, Million, Lacoste et autres « planistes » installés en force dans les structures confédérales avaient l'aval de Jouhaux. Blum s'appuyait sur les mêmes alliés, à la fois dans la CGT dont, avec ses ministres, il veilla d'emblée à la scission, dans son premier cabinet et plus que jamais à son bref retour gouvernemental de mars-avril 1938 en pleine contre-offensive patronale, et en dehors de la CGT. Il œuvrait en ce domaine avec tous ses proches. On en prit un certain nombre pour ses ennemis de toujours, surtout quand, comme Paul Faure, qu'il avait nommé « ministre d'État » en juin 1936 et en mars 1938 - secrétaire général de la SFIO droitier et pronazi, protecteur notoire de *Syndicats* et adversaire officiel de Blum en 1939 -, ils rejoignirent tapageusement à la Débâcle le camp du haut patronat qui les subventionnait depuis longtemps, plongeant dans l'antisémitisme, le soutien à l'installation de Vichy et la Collaboration.

Blum agissait aussi de concert avec d'autres intimes durables, dont l'Occupation ne ternit pas la réputation, tel Jules . Ce polytechnicien avait fréquenté de grands synarques avant que la banque Worms ne se mît à flagorner des leaders socialistes et radicaux. Membre d'X-Crise, il était très lié à Jacques Barnaud, « son ancien camarade à l'École polytechnique » (où il l'avait précédé d'un an). Comme ministre des travaux publics et aux transports dans le

cabinet éclair de Blum en 1938 (13 mars-10 avril), fonction sous Vichy et au-delà dévolue aux synarques, Moch investit la banque Worms de nouvelles missions étatiques¹²⁵. Il contribua aussi activement à la scission de la CGT, tant la hausse des salaires, la baisse de la durée du travail et la combativité retrouvée de la classe ouvrière répugnaient à ce « technocrate »¹²⁶.

Charles Spinasse et le foisonnement synarchique de « gauche »

Très significative des rapports entre Blum et le grand capital fut la nomination de son ami Charles Spinasse comme ministre de l'Économie nationale en juin 1936. La fonction, créée alors, illustre selon la doxa la volonté rénovatrice du cabinet Blum¹²⁷. Elle marqua une étape notable dans notre plan de « réformes constructives », termes choisis en 1946 par un X-Crise intime de Barnaud et de Coutrot¹²⁸, éminence des *Nouveaux Cahiers* et autres lieux de rencontre entre synarques et socialistes, André Isambert, directeur général de la Compagnie générale d'électricité¹²⁹ (jolis mots désignait le plan synarchique de concentration du capital et de corsetage des salariés que Jean Coutrot avait consigné en 1936 dans le « pacte synarchique » en « 13 principes et 598 propositions », et que l'invasion de la France permit d'appliquer à marches forcées¹³⁰).

Le journaliste Philippe Bauchard, complaisant biographe de Blum, classait Spinasse parmi les deux « hommes de second plan » (avec Auriol) auxquels le chef du gouvernement, « obsédé par les problèmes politiques, inquiet de l'évolution des fascismes » et « pas vraiment intéressé à une réorganisation du système financier », avait en 1936 « abandonn[é] les finances »¹³¹. Bauchard n'expliquait pas pourquoi Blum, dont on ne perçoit aucune action contre « les fascismes », tant en France qu'en Espagne, en Allemagne et en Italie, et par ailleurs ancien du Conseil d'État familial des inspecteurs des Finances, se « désintéressait » des Finances, cœur du pouvoir étatique. Ilan Greilsammer mentionne en 1938 Spinasse (dont il n'a même pas relevé le nom en 1936), comme « ministre du budget » et à ce titre assistant de Blum qui, cette fois, « prend lui-même la responsabilité du Trésor » (pure et simple traduction de l'américain remplaçant la dénomination de Finances). Donc, Blum ne s'en « désintéressait » pas, ou plus? Plus loin, sans explication intermédiaire, Greilsammer inclut Spinasse dans « l'équipe des "prêcheurs" de Laval » avec « Marquet, Déat [et] Bergery » (fascistes notoires), puis le présente comme « l'un des principaux chefs des socialistes pétainistes le 10 juillet 1940 » (où furent votés les pleins pouvoirs à Pétain). Puis, sans autre transition, il s'émerveille à nouveau de la grandeur d'âme de Blum, qui répondit par le pardon à une lettre « douloureusement » écrite « en janvier 1950 » par cet ex-dirigeant SFIO surgi de nulle part¹³².

Spinasse est un de ces nombreux hommes de « gauche » dont le collaborationnisme tenace ne surprend que ceux qui ignorent son passé d'employé des tuteurs du fascisme français. Ce socialiste ultra-droitier, élu SFIO de Corrèze depuis mai 1924 où il s'était présenté « sur la liste du Cartel des Gauches [...] comme *industriel* », passait pour avoir « financé diverses entreprises de presse de tendance du Parti socialiste » dès 1922-1923, date de fondation de la synarchie : « le financement [par celle-ci] d'organes socialistes de tendance avait manifestement pour but de "noyauter" le Parti », raison pour laquelle Spinasse s'était « spécialement occupé des questions financières », dispensant généreusement un argent qui ne lui appartenait pas. « Très ami avec Blum »¹³³, il fut à l'été 1935 pressenti comme ministre du Front commun dans un cabinet incluant Blum et Auriol¹³⁴.

Ce petit synarque socialiste précocement embauché avait été une passerelle décisive pour le recrutement synarchique à « gauche ». Du Moulin de Labarthète, un des 46 plus « grands affiliés » et chef cagoulard, ne le cita pas par hasard dans l'article « La synarchie française » qu'il publia sous le pseudonyme de Philippe Magne le 25 mai 1944, en son havre d'attaché financier de Vichy à Berne : après avoir recensé le quarteron dirigeant de la

synarchie Worms, « Gabriel Le Roy Ladurie, [...] Jacques Barnaud, François Lehideux et Pierre Pucheu », il évoqua « ce “Brain Trust” de l’Économie nationale, qui [avait] rassembl[é] en 1936, sous la présidence du socialiste Spinasse, un brelan de “polytechniciens de crise”, d’agrégés faméliques, de jeunes espoirs monétaires des partis de gauche, dont le Russe Navachine avait, avant de mourir assassiné, soudé les antennes à celles de mathématiciens bourgeois plus évolués. »¹³⁵

Il est invraisemblable que Blum, si lié aux grands synarques, ait en mai-juin 1936 ignoré leur intimité avec son ami Spinasse, dont « *les intérêts et les amitiés dans de gros cercles capitalistes* » étaient notoires¹³⁶. L’hypothèse de l’ignorance est exclue à partir du 25 janvier 1937, où débuta l’enquête sur l’assassinat (le même jour) de l’économiste soviétique Dimitri Navachine par des cagouards de premier plan sur ordre des chefs de la synarchie. Le président du Conseil - dont l’ami Spinasse, intime de Navachine, était cité partout dans la procédure -, et au moins son ministre de l’intérieur, Marx Dormoy, surent alors avec un luxe de détails 1° que Navachine, dès l’origine membre d’X-Crise¹³⁷, avait intégré le réseau des comités Coutrot et autres lieux de rendez-vous, et participait aux agapes régulières : il fréquentait le « “dîner [quasi mensuel] des économistes” » tenu « dans un restaurant de la rue Falguière »¹³⁸; et 2° que, selon « les milieux cagouards », loquaces sur les tenants et aboutissants de l’assassinat, c’est « un Comité secret économique, composé de 30 membres », dont Lemaigre-Dubreuil (frénétique « représentant des actionnaires » de la Banque de France), qui avait commandité son « exécution [...] parce qu’il aurait commis certaines indiscretions »¹³⁹.

La police interrogea, peu et avec les égards d’usage pour les grands notables (ou leurs protégés), Gabriel Le Roy Ladurie, « fondé de pouvoir de la banque Worms, [qui] entretenait des relations suivies avec le sieur Navachine »¹⁴⁰, Hippolyte Worms, Anatole de Monzie, homme politique de « gauche » au service du chef de la banque Worms depuis la Première Guerre mondiale - une des « personnalités importantes de la synarchie » justifiant « dossier spécial »¹⁴¹ -, Henri Ardant, alors directeur général de la Société générale, son futur président et chef de la haute banque sous l’Occupation : leurs noms figuraient sur l’agenda, retrouvé, de Navachine, synarque classé dans une des trois catégories de la gauche regroupée dans « V. Milieux libéraux divers », la première, celle de la franc-maçonnerie. Le carnet comportait les noms de bien d’autres synarques idéologiques issus des « milieux libéraux [c’est-à-dire de gauche] divers », dont deux avaient un poids particulier : René Belin (« 2°. Cadres du syndicalisme »), déjà présenté, et le franc-maçon radical Émile Roche, qui avait présidé au recrutement du chef syndicaliste¹⁴².

Roche était recensé comme synarque à la fois dans les catégories « IV. Parlement et groupements politiques » (comme, entre autres, Gaston Bergery, Déat, Marquet, Mendès France et Spinasse); V (« 1°. Maçonnerie » et « 3°. Presse et littérature »), et « VI. centres de pullulation anciens et actuels, 2°. Dans les milieux politiques », comme représentant du « comité exécutif du parti radical ». Recruté dès 1928 au plus tard¹⁴³, ce dirigeant radical du Nord dirigeait « avec une équipe de rédacteurs du MSE [Mouvement synarchique d’empire] » *La République* (radicale), journal « financé par le Comité des Forges et le Textile du Nord »¹⁴⁴, mais aussi par Berlin (familier d’Abetz et de son stipendié Jean Luchaire¹⁴⁵, Roche adhéra d’emblée au Comité France-Allemagne¹⁴⁶), et par les fonds secrets ministériels, qui exploseraient à l’ère munichoise Daladier-Bonnet. Ennemi du Front populaire dont il fut avec des compères synarques chargé d’écarter d’emblée le parti radical¹⁴⁷, il fut un des chefs d’orchestre de la scission syndicale. On retrouvera plus loin deux synarques de moindre envergure apparente, Paul Devinat et Francis Delaisi, employés en 1936 par l’équipe Blum.

Les enquêteurs du dossier Navachine identifièrent donc en 1937, après les chefs de la Cagoule qu’ils avaient suivis depuis 1936 pour trafic d’armes (avec l’Italie et le Reich), les chefs de la synarchie et maints subordonnés. Un des auditionnés qualifia l’organisation de

« franc-maçonnerie blanche » anticommuniste¹⁴⁸, expression que Magne-Du Moulin de Labarthète reprit en 1944¹⁴⁹ : elle était usitée avant que « le scandale de la synarchie » (printemps-été 1941) n'imposât ce dernier mot. De cette enquête soulevant un peu le voile sur la pieuvre synarchique sans aboutir à rien ressortit l'importance de l'appât Spinasse, « une des gloires reconnues du Parti socialiste SFIO »¹⁵⁰. Devenu ministre depuis juin 1936, il fournit « une activité non point diminuée, mais accrue » à Navachine : évolution logique, expliqua en février 1937 à la police un des intimes du défunt, « car je connaissais les liens d'amitié qui unissaient Navachine à de nombreux membres de la nouvelle majorité et du nouveau gouvernement notamment à M. le Ministre Spinasse. »¹⁵¹ Ce dernier fit en effet financer par le contribuable, via son ministère de l'Économie nationale, un pullulement de synarques, soit déjà hauts fonctionnaires en poste, soit nouveaux venus dans l'appareil d'État. Sous le premier cabinet Blum, l'essaimage synarchique, déjà total aux Finances et avancé aux Affaires étrangères¹⁵², intégra la « gauche » moderniste. Ainsi fut secondée la progression ininterrompue de personnages, connus ou inconnus du public, qui monopolisèrent les ministères de Vichy et leurs cabinets.

Parmi les artisans de cette prolifération se signala le traitant de Spinasse, Jean Coutrot, dont l'argent public compléta les gros moyens dispensés par la banque Worms. Jusqu'alors officiellement dirigeant des Papeteries parisiennes Gaut, Blancan & Cie de son beau-père, il « abandonn[a] son activité industrielle pour l'action administrative » pour entrer en juin 1936 au ministère de l'Économie nationale, comme « conseiller écouté » du ministre Spinasse. Il y étendit la gamme de ses comités, avec notamment le « Comité d'organisation scientifique du Travail », officiellement créé par le décret signé Blum et Spinasse du 25 novembre. Le COST eut pour siège le ministère même, 1, Rond-Point des Champs-Élysées, pour président « M. Spinasse, ministre » et pour vice-président « M. Coutrot », qui présidait son « bureau technique »¹⁵³.

Grands et petits synarques investirent le COST et autres comités ou structures bâties en 1936-1937, dont nombre de membres en titre ou simples « chargés de cours ou de conférences » (du genre des « Journées d'études des administrations publiques » régulièrement organisées depuis le 25 novembre 1936), « dev[inrent], après le 10 juillet 1940, les grands fonctionnaires du Nouvel État français ». Parmi les grands « synarchistes notoires » peuplant le COST figura Alfred Sauvy, qui abandonna en 1937 la sous-direction de la Statistique générale de la France pour rejoindre Spinasse¹⁵⁴ (avant les cabinets du ministre des Finances Reynaud en novembre 1938 puis de son successeur et protégé, Yves Bouthillier, ministre des Finances de Reynaud en mars 1940, puis de Pétain de juin 1940 à avril 1942). Spinasse avait aussi recruté le banquier Édouard Chaux – depuis dix ans au moins bailleur de fonds de Frossard, que les restaurateurs financiers du *Populaire* avaient imposé à Blum comme directeur¹⁵⁵ –, un des 46 plus « grands affiliés », ainsi présenté dans le rapport Chavin : « Chaux Édouard, ancien chargé de mission au cabinet de M. Spinasse (signalé plusieurs fois comme l'un des promoteurs du MSE) »¹⁵⁶, autre vedette de l'enquête sur l'assassinat de Navachine. Parmi les petites mains de l'entreprise Spinasse-Coutrot, socialistes et confédérés de *Syndicats* entrés sous Vichy dans le cabinet de René Belin, on recensa Francis Million : Spinasse l'avait embauché d'emblée comme « chargé d'études au ministère de l'économie nationale », son titre sur la liste des membres du nouveau Conseil général de la Banque de France d'août 1936¹⁵⁷.

Coutrot fut donc dès juin 1936 habilité à participer au « noyaut[age d]es grandes administrations publiques », processus qui, selon une des multiples notes policières consécutives à son exécution maquillée en « suicide » de mai 1941, transforma à un rythme accéléré « la haute administration française en un cancer greffé sur les flancs de la Troisième République, et qui devait préparer son effondrement à la première circonstance née des conjonctures européennes. »¹⁵⁸ En juin 1941, le secrétaire général à la police de Vichy Henri

Chavin (un des prédécesseurs de Bousquet), en sus directeur de la Sûreté générale et des Renseignements généraux - que les tenants du « mythe de la synarchie » s'acharnent à dresser en clown -, et, en mars 1946, le chef des Renseignements généraux de la Sûreté générale, le commissaire Marc Bergé, le plus haut gradé des policiers chargés après la Libération de l'enquête sur la synarchie – que les mêmes ne présentent pas plus que la cohorte de policiers et magistrats affectés à la même mission -, s'accordèrent sur la chronologie, la fonction des « comités Coutrot » et la part qu'y avait prise l'État sous le tandem Blum-Spinasse : « ces groupements multiples, divers, formés toujours des mêmes personnages dans les comités directeurs, n'avaient qu'un seul but, attirer le plus grand nombre possible d'intellectuels de milieux différents, les étudier, les circonvenir, les assiéger, recruter parmi eux, par un choix sévère, des membres du MSE »¹⁵⁹; « pénétrer dans les milieux les plus divers (médicaux, industriels, syndicaux, universitaires, etc.) en vue d'y observer les individus, de les choisir, de les circonvenir, puis de les affilier »¹⁶⁰.

Les « réformateurs » sous le contrôle des inspecteurs des Finances

Parmi les synarques avérés peuplant les comités Coutrot et gravitant autour de Spinasse figuraient, on l'a dit, « Devinat Paul, inspecteur général de l'enseignement technique », et « Delaisi Francis, journaliste », présentés avec ces titres sur la liste de 1943 des 364 synarques¹⁶¹, souvent cités dans l'enquête sur l'assassinat de leur ami Navachine. On imagine à quel point les projets de « réformes » de Blum, Auriol et Spinasse effrayaient en mai-juin 1936 la haute banque quand on sait que les comités de « techniciens » constitués pour les peaufiner à la vitesse de l'éclair ne comportaient, outre des hauts fonctionnaires synarques de haut rang, que des « planistes » et autres propagandistes de « gauche » recrutés par Coutrot, Barnaud et consorts.

Le duo Devinat-Delaisi était représentatif de ce modèle. Le premier, haut fonctionnaire, un des « hauts cadres administratifs » de la synarchie (section III)¹⁶², était lié au grand synarque Jacques Guérard¹⁶³. Le second, « planiste » employé au bureau d'études du Plan de la CGT, ennemi public n° 1 autoproclamé de la Banque de France ne songeant qu'à lui faire rendre gorge, s'était aussi spécialisé dans la propagande « européenne ». Il s'était entre autres vu confier l'animation des « États Généraux de la Jeunesse européenne », un des « groupements fondés [en 1934-1936]¹⁶⁴ par Mme Canudo et Armand Mora »¹⁶⁵ et suivis de près par le très « européen » Otto Abetz. On a vu plus haut que « MM. Léon Blum et Vincent Auriol » avaient en avril-mai « soumis » leurs projets financiers aux responsables de la Banque de France délégués à Bâle¹⁶⁶, certes pas issus du parti radical ou de la SFIO.

Bref, il n'est pas un seul membre de « gauche » des comités préposés aux grandes réformes qui n'eût émarginé à la haute banque : ainsi circula début mai la rumeur, moitié fautive moitié exacte, que Jean Tannery, gouverneur de la Banque de France, Pierre Strohl, secrétaire général, et Pierre Fournier, sous-gouverneur, seraient remplacés « respectivement par MM. [Émile] Labeyrie, [Paul] Devinat et Francis Delaisi. »¹⁶⁷ C'était faux pour Devinat et Delaisi, et le second ne fit que voisiner avec d'autres « planistes » dans une commission nommée par Auriol pour préparer une « nationalisation » factive¹⁶⁸. Le non inspecteur des Finances Labeyrie, pion provisoire¹⁶⁹, avait été nommé pour jouer les fusibles. Il fut bafoué sans répit par Lemaigre-Dubreuil et consorts jusqu'à son élimination de juillet 1937 programmée d'emblée et aggravée par le contentieux espagnol¹⁷⁰, au profit du synarque Pierre Fournier. Rueff faisait devant le conseil général élargi à des potiches syndicales mine de s'opposer à Lemaigre-Dubreuil, chef d'orchestre de la panique financière, qu'il accompagnait à la tête de la synarchie¹⁷¹.

La direction de la Banque de France n'avait pas changé plus que celle de la CGPF. Le synarque René Duchemin, président de Kuhlmann, en apparence évincé de la présidence de la Confédération générale de la Production française pour reculade en mai-juin 1936, conserva

sa prééminence dans la Confédération générale du *patronat* français de juillet : toutes les sessions des présidents de chambre de commerce confirment le *statu quo*¹⁷². Ce représentant du capital financier s'abrita derrière le nouveau président en titre, l'idéologue cagoulard Claude-Joseph Gignoux, un « des hommes de Deloncle »¹⁷³ auquel Comité des Forges avait depuis 1925 confié sa *Journée Industrielle* quotidienne¹⁷⁴.

Inspecteur des Finances favori de Blum, Paul Baudouin, un des 46 « grands affiliés », artisan majeur de la chute de la République et de la réduction de l'invasion allemande à une promenade de santé, mentit énormément après la Libération sur son rôle entre années 1930 et Occupation. Mais il dit peut-être vrai en déclarant en avril 1946 avoir refusé le poste de gouverneur de la Banque de France que lui avaient offert en 1936 Blum et Auriol. Il se partagea entre vérités et mensonges par omission en poursuivant : « j'étais resté néanmoins en rapports suivis et étroits avec eux », et acceptai donc, « quand la crise financière [se fut] aggravée en janvier 1937, [...] d'entrer dans [le] comité d'experts financiers » formé « de MM. Rist, Rueff et moi-même. C'est dans ces conditions que pendant près de cinq mois, j'ai travaillé quotidiennement » avec Blum ou Auriol. Mais « l'échec évident de la politique financière qui était alors suivie condamnait le Comité des experts à une inaction totale, » ce qui entraîna notre démission « dans le courant de juin [1937] »¹⁷⁵ On sait que la chute concomitante de Blum, porté aux affaires par un intolérable scrutin de gauche, avait été concoctée par la droite parlementaire sur mandat de ses tuteurs financiers dès *mai* 1936, et devait avoir lieu « vers la fin de l'année »¹⁷⁶.

GRÈVES ET CONSENSUS ENTRE PATRONAT ET LÉON BLUM

DE L'IMAGE D'ÉPINAL DES BIENFAITS À LA CLASSE OUVRIÈRE SOUFFRANTE...

C'est sur les grèves de 1936 et leur bilan social que la légende de Blum a atteint les sommets dont témoigne le documentaire « Léon Blum, haï et adoré », diffusé sur France 3 les 23 juin et 6 juillet 2016. Le lyrisme du commentaire, parsemé d'invocations (à la 2^e personne du singulier), est égalé par celui des présentateurs, politique, Robert Badinter, et scientifiques, le sociologue Pierre Birnbaum et les historiens Serge Bernstein et Ilan Greilsammer. Cette hagiographie télévisuelle alignée sur la biographie de ce dernier résume l'entreprise actuelle de réhabilitation du chef de la SFIO. Du côté du commentaire, l'introduction générale dithyrambique (« Les congés payés, la semaine des 40 heures, des femmes au gouvernement, Léon Blum, c'est le symbole du Front populaire. [...] Adoré par le peuple ouvrier, Blum est aussi l'homme à abattre [...]. Au-delà du mythe, Léon Blum, c'est l'histoire d'un homme qui voulait changer la France ») précède un récit chronologique sévèrement amputé (avec un trou record de juin 1937 à juin 1940) et insistant sur mai-juin 1936 : « Trois femmes ministres, les ouvriers en grève », et, quand son gouvernement s'installe, c'est la « grève de la joie, de l'espoir, [pour] que Léon fasse quelque chose ». Les patrons demandent l'intervention de l'armée, mais Blum « refuse et *décide de se poser en arbitre* [...] À Matignon, tu réunis le patronat et la CGT ». Les accords Matignon signés, « Léon va pouvoir enfin *changer la France*. [...] en 70 jours, plus de 130 réformes sont votées à l'Assemblée [dont, celle de la Banque de France]. *Aux travailleurs, tu offres les premiers congés payés, les conventions collectives et réduis leur semaine de travail de 48 à 40 heures* ».

Cadeau logique de la part de Blum, comprend le spectateur, qui a appris que, dans les années 1920, ce pèlerin passionnément voué, comme son héros Jaurès, à « la cause de l'unité prolétarienne » et au noble but de ramener « à la maison-mère » le parti divisé à Tours par les démagogues communistes¹⁷⁷, était allé « à la rencontre des classes laborieuses [...] À l'usine, il voit les ouvriers à la tâche sur leur machine, 48 heures par semaine, de cadences inhumaines, une rémunération au rendement et le dimanche pour seul repos ». Ces prolétaires lui content leurs misères, poussées jusqu'à l'interdiction de lire « un journal de gauche ».

Pierre Birnbaum s'est alors extasié sur le contact bouleversant de ce « bourgeois [...] dandy avec la classe ouvrière » (s'il exista, il fit exception dans les habitudes du fort hautain Léon Blum, « presque unanimement détesté à la Chambre, et même dans son groupe, en raison du peu d'aménité qu'il apport[ait] dans ses rapports avec ses collègues »¹⁷⁸).

Le sociologue s'enflamme à nouveau sur les prouesses de 1936 de son héros : « Les mesures prises par Blum transforment la classe ouvrière [...] Pour la première fois, à travers Blum, l'État reconnaît le peuple dans ses désirs, dans son imagination. La classe ouvrière n'est pas réduite à sa fonction matérielle productive, et les premières vacances des ouvriers en tandem, c'est quelque chose d'inouï, qui transforme radicalement l'esprit français ». Le commentaire renchérit : les ouvriers, qui doivent à Blum d'avoir découvert « le temps libre » à l'été 1936, lui écrivent, émerveillés : « Vive les vacances! Merci pour les congés payés, merci, Léon! » Lequel, poursuit-on, est aux anges d'un bonheur ouvrier qui lui doit tant.

D'un Blum chaviré par les souffrances de la classe ouvrière et lui offrant les bienfaits estivaux de 1936 à la réalité sociale et politique il y a un abîme, comblé par les archives que les hagiographes devraient dépouiller.

... AUX RÉALITÉS DU SECOND SEMESTRE 1936

Certes, le grand patronat déchaîné contre « l'étatisme » fit d'abondance en 1936 et au-delà accuser par sa presse Léon Blum d'avoir ruiné, par sa capitulation devant les caprices ouvriers, le sauvetage économique du pays. C'est à son cher Laval qu'il prévoyait depuis 1934 de remettre la direction apparente de la dictature prévue, aux côtés « de Pétain, le dessus de cheminée indispensable » - « plan [...] exécuté en cinq ans, affreux plan quinquennal dont il ne faut pas dire qu'il réussit grâce à la défaite, mais qu'il réussit en ce qu'il amena la défaite; la défaite, c'était le but et non pas le moyen. »¹⁷⁹. C'est à ce favori politique qu'il avait confié le programme déflationniste draconien annoncé le 7 mai 1935, avant sa publication, par Henri Garnier, président de la chambre de commerce de Paris, à l'assemblée générale des chambres françaises.

En ce haut lieu des plans synarcho-cagouards de casse des salaires et de la république, Garnier, applaudi à chaque envolée, avait tonné contre « l'économie dirigée » synonyme de « communisme »; contre l'État dispendieux et tout impôt « sur l'héritage et le chiffre d'affaires » (« il ne faut pas que l'État persiste à soutenir un train de vie devenu impossible; il faut qu'il se réforme, qu'il revienne sur toutes les générosités devenues génératrices de ruines, qu'il réduise, d'une façon massive, les impôts et, par suite, toutes ses dépenses, en se limitant à ses fonctions essentielles »); contre « la loi sur les assurances sociales, afin de mettre un terme à l'absorption annuelle d'un énorme capital soustrait aux entreprises ». Il avait requis la liberté illimitée pour le capital et la dictature (« Plus que jamais nous croyons au simple bon sens et aux libres initiatives; nous croyons aux principes d'ordre, d'autorité, de vertus morales, et nous croyons que c'est seulement par un sage retour à ces règles abandonnées que sera sauvée la civilisation chrétienne. [...] Sécurité nationale, esprit de sacrifice et de discipline, ordre moral, politique et budgétaire, courage civique, voilà quels doivent être, à cette heure, les mots d'ordre du peuple et du gouvernement français. Qu'ils soient réalisés et les affaires reprendront! »¹⁸⁰).

Le capital financier haïssait-il Blum autant que ses ligues antisémites, dont la Cagoule et l'*Action française*, le clamaient? L'homme de gauche et « juif Blum » était vilipendé dans la sphère publique, pas dans les sessions privées. Même le Reich, prétendument encore obsédé par le « juif Blum » en 1942¹⁸¹, appréciait tant les prévenances du président du Conseil Blum en 1936-1937 (et au-delà) que ses délégués en France, en poste ou en visite - dont les très nazis et antisémites ambassadeur Welzeck et ministre Schacht, accueilli en ami et flagorné par Blum fin août 1936 -, s'abstenaient d'allusions à sa judéité¹⁸².

Le patronat et Blum face aux ouvriers français

Blum le sauveur

Les grèves ouvrières alarmèrent Blum, ses ministres et collaborateurs, et les « confédérés », fidèles en 1935 à leur inaction proverbiale, autant que le patronat¹⁸³. C'est de conserve que, en juin-juillet 1936 (et non « quand la crise financière [se fut] aggravée en janvier 1937 »), les deux parties organisèrent la réplique à cette mise en mouvement, gigantesque au tournant de mai, après plus de quinze ans de faible combativité. Les sessions parisiennes des présidents des chambres de commerce de juin à novembre 1936, notamment l'assemblée générale « extraordinaire » du 9 juin suivant les accords Matignon, et leur bureau national des 6 juillet et 15 septembre 1936, éclairent les moments clés qui précédèrent et suivirent l'événement.

Les dirigeants patronaux, coutumiers de la contrainte et de la répression, avaient par les lock-out en représailles contre les manifestations ouvrières (illégales) du 1^{er} mai déclenché les premières grèves. Mais, début juin 1936, ils ne se pensaient plus en mesure de requérir contre la classe ouvrière les habituels services répressifs de l'État. Pas plus que, en novembre 1918, le grand patronat allemand, qui avait avec la Reichswehr, son alliée traditionnelle, pactisé avec le SPD contre le péril du naufrage¹⁸⁴. Blum n'eut pas à refuser aux grands patrons leur recours à l'armée ni à « se poser en arbitre » : ces chefs des instances de la CGPF, Comité des Forges en tête¹⁸⁵, se tournèrent vers lui comme vers le Messie seul capable de faire refluer la marée ouvrière.

C'est eux qui le conjurèrent d'intervenir contre une combativité et des grèves qu'il jugeait aussi « graves », « tragiques » et « désastre[uses] » qu'eux, selon le récit du président de la Chambre de commerce de Paris, Pierre-Ernest Dalbouze¹⁸⁶, supposé citer les termes mêmes de Blum. Récit auto-justificatif car une partie de son assemblée générale « extraordinaire » du 9 juin 1936 fulminait contre les accords Matignon. Ulcérée par le « caractère tout à fait révolutionnaire » des événements¹⁸⁷, elle envoya « pas mal de briques » à ses mandants : elle les accusa (injustement) d'avoir pris « des mesures pour Paris, dont la répercussion s'est fait immédiatement sentir en province », et de l'avoir placée « devant des événements qui nous ont débordés, [...] devant le fait accompli »¹⁸⁸. Dalbouze avait donc intérêt à censurer la courtoisie de la CGPF (lui inclus) envers le sauveur Blum¹⁸⁹.

Au tournant de mai, exposa-t-il, « le groupe des Industries métallurgiques et connexes de la région parisienne [...] débordé, a [voulu] passer du plan régional au plan national ». Il « a demandé à M. Duchemin, président de la Confédération générale de la Production française [et de Kuhlmann], et à M. Dalbouze, président de l'assemblée des présidents des chambres de commerce de France [et administrateur de Fives-Lille-Cail], de prendre la direction des négociations éventuelles. » Le tandem fut aidé de « ceux qui avaient commencé à suivre la question sur le plan régional », c'est à dire Pierre Richemond, président de l'Union des industries métallurgiques et minières¹⁹⁰ (et du groupe des Industries métallurgiques, mécaniques et connexes de la région parisienne), et (le « délégué général du Comité des Forges ») Alfred (ou Alexandre) Lambert-Ribot - un des planificateurs du 6 février¹⁹¹ -, « au nom de l'Union des industries métallurgiques et minières [. C]'est dans ces conditions que cette délégation a reçu un mandat de l'ensemble de la CGPF et de l'ensemble des industriels du groupe de la région parisienne. »

Le 4 juin, cet aréopage très métallurgique [sauf Duchemin, symbole de la chimie lourde] conjura Blum de le rencontrer. Ce dernier était aussi épouvanté que lui « par l'extension graduelle et continue d'un mouvement d'une ampleur sans précédent », et aussi convaincu que « la situation, entre samedi et dimanche soir [6-7 juin], avait atteint un degré de tragique tout à fait terrifiant. [...] En présence de la gravité des événements, gravité qui s'avérait d'heure en heure extrêmement inquiétante, dans la nuit de jeudi à vendredi [4-

5 juin], nous avons eu un entretien avec le président du Conseil, M. Blum. Ceci se passait, par conséquent, *avant qu'il se présentât devant les Chambres. Il a reconnu lui-même l'extrême gravité de la situation et il nous a demandé, en somme, d'être à côté de lui, pour pouvoir essayer de limiter le désastre.* »

Blum soumit à ses interlocuteurs patronaux le texte de la « déclaration ministérielle » qu'il prononcerait à la Chambre le lendemain, samedi 6 juin. Ils ne l'agrèèrent pas car « il n'envisageait pas les choses essentielles pour nous, c'est à dire : le respect de la liberté et le respect de la propriété ». Blum le rectifia donc sur-le-champ sous leur dictée : « c'est dans cette nuit-là qu'il a pris l'engagement formel d'ajouter, après sa déclaration, la reconnaissance formelle du fait que la loi devait être respectée. C'est pour cela que vous avez vu qu'à la Chambre, postérieurement à la déclaration ministérielle, il a émis cette vérité qui n'aurait jamais dû être discutée ». Nous avons alors « prévu[...] une nouvelle entrevue » avec lui pour le lendemain (samedi 6 juin), mais, la séance de la Chambre n'ayant pris fin « que vers 11 h ½ [...] samedi soir », elle fut reportée au « dimanche matin » 7 juin.

C'est au cours de cette entrevue qu'« étant donné, nous a[-t-il] dit, *la gravité*, qui devenait *de plus en plus tragique*, de la situation », avec « le nombre considérable de grévistes de la Région parisienne » et « 400 000 » dans le Nord, « il nous a demandé si nous voulions consentir à avoir immédiatement une conférence avec les représentants de la CGT. » Le patronat ne put, « en raison de la gravité des circonstances », qu'accepter « la négociation » avec une « délégation du bureau confédéral CGT [...], avec, bien entendu, M. Jouhaux, avec M. Belin » - dont Dalbouze omit l'appartenance politique -, « M. Frachon, représentant le Parti communiste » - secrétaire général de l'ex-CGTU dont Dalbouze omit la fonction syndicale - « et trois autres membres du Bureau. [...] Commencée dimanche à 15 heures, [elle] se termina dans la nuit, à 1 heure 20 du matin », sur la signature des accords Matignon. La délégation patronale avait osé, sans que Blum la démentît, ouvrir la session par une « déclaration préalable » imputant à ce dernier seul « la responsabilité » des mesures prises : « “Nous reconnaissons la gravité de la situation et c'est à cause de cette situation que nous sommes ici; mais nous entendons préciser que les conséquences de la discussion que nous engageons sont telles que *nous ne pouvons pas en prendre la responsabilité* : nous considérons que c'est *le gouvernement lui-même qui la prend*; nous apportons notre concours, mais sous l'autorité du gouvernement.” »

Une conquête ouvrière, pas un cadeau

La réunion du 9 juin 1936 des présidents des chambres de commerce confirme, comme celle de leur bureau du 6 juillet, que seule l'ampleur inouïe de la mobilisation ouvrière avait contraint la CGPF à discuter « avant tout [...] d'une augmentation de salaires », question « dominant de très haut » toutes les autres, et à y consentir; à se « mettre d'accord [avec la CGT] sur les revendications essentielles, c'est à dire, le droit syndical, la question de la délégation ouvrière »; à accepter de « réserver tout ce qui [était] du domaine législatif, [...] la question de la semaine de 40 heures, des congés payés, des contrats collectifs » obligatoires « désormais ». Réserve qui, *sur le court terme*, signifiait concession inéluctable¹⁹².

Blum, bienfaiteur allégué, n'avait pris aucune part dans l'octroi de ces concessions, pas plus que les « confédérés » de la CGT. Léon Blum s'était d'ailleurs félicité au congrès de la SFIO, tenu les 30 mai et 1^{er} juin, en pleines grèves, d'avoir « du côté de la CGT, la promesse d'une collaboration active. »¹⁹³ C'était de Jouhaux et des siens qu'il parlait. Le mouvement n'avait été encadré et stimulé que par les « unitaires », concèdent les biographes bienveillants de Jouhaux : « Guiraud, ex-confédéré, enquêtait, suggérait, proposait... administrait. Henri Raynaud et Hénaff, ex-unitaires, partaient aussitôt sur les lieux de la grève. »¹⁹⁴ Seule l'initiative ouvrière animée par les unitaires avait depuis 1934-1935 forgé l'unité qui avait submergé les confédérés. En octobre 1940, Robert Bothereau, alors co-

secrétaire général adjoint de la CGT et futur secrétaire général de Force ouvrière, rappela rageusement à Roger Bertrand, secrétaire des Employés CGT, un des leaders de *Syndicats* : nous étions impuissants face aux « syndicats uniques » et aux « pressions subies de toutes parts [...]. Quand l'unité s'est faite, elle était inévitable. La vérité est que nous n'avions pas le choix, alors : il fallait accepter avec les garanties obtenues ou bien partir »¹⁹⁵. « Matignon » ne fit d'ailleurs que généraliser des accords conclus sous la pression directe des grèves, fin mai-début juin 1936¹⁹⁶. Car les salariés, avec leurs militants, avaient souvent obtenu davantage, ainsi à Nantes, où certains patrons, pris « d'effarement », avaient « accepté rapidement des conditions qui étaient au-dessus absolument (*sic*) des accords Matignon. »¹⁹⁷

Il ressort des questions ou témoignages des présidents de chambres de commerce et des réponses de Dalbouze que l'action ouvrière avait inspiré à Blum et aux siens la même horreur qu'au patronat. Ces échanges sont précis sur les engagements formels que Blum prit dès juin, et qu'il exécuta à la lettre avec le concours de son ami Jules Moch, secrétaire général du gouvernement, de Roger Salengro, son ministre de l'intérieur, et de ses camarades de parti, chefs « confédérés » de la CGT.

Le 9 juin, certains présidents de chambres de commerce reconnurent la bonne volonté de Blum et des piliers de son cabinet. Celui de Bourges, cité ouvrière « rouge » où un flot humain, soutenu par ses élus communistes (l'effectif local avait beaucoup grossi depuis 1935), déferlait début juin, remercia ses mandataires parisiens : « Dans notre région du centre, plusieurs usines étaient occupées par les ouvriers; le drapeau rouge était planté à la porte; le député communiste et les maires communistes des environs venaient haranguer les ouvriers dans les usines mêmes; la situation était aussi tragique que vous l'avez définie, comme à Paris, et c'est grâce à l'accord que vous avez fait [...] que nous avons pu, avec l'intermédiaire du Préfet, résoudre la question et obtenir, hier soir à 9 heures, que le travail reprenne mercredi matin. » Le président de Charleville admit aussi que ledit accord avait « coupé complètement le mouvement qui était amorcé dans notre région. »

Le président de Riom; ayant demandé à Dalbouze si « les usines ser[ai]ent gardées », s'entendit répondre que Blum s'était engagé à ce « que la loi [fût] respectée »¹⁹⁸. Le président du Conseil avait aussi annoncé aux délégués patronaux avant la signature des accords Matignon que les jours de grève ne seraient pas payés. Il avait délégué à l'application de cette décision Salengro, Moch et le tandem Jouhaux-Belin, qui ne pouvait agir en la matière que secrètement. Jules Moch, annonça Dalbouze, nous l'a promis, et « m'a prévenu que la CGT se mettait en rapports téléphoniques avec Lille » pour assurer la reprise dans ces conditions. « Il a été formellement entendu devant le ministre de l'intérieur, par conséquent devant le Président du Conseil, qu'il n'y aurait pas de paiement des jours de grève. C'est uniquement *pour une raison de politique de la CGT que ça n'a pas été mis dans l'accord*, mais la CGT a reconnu que, s'il y avait une difficulté à cet égard, elle était prête à intervenir ». Et c'est ce qu'elle fait « ce matin, agi[ssan]t sur Lille » - région traditionnellement confédérée mais où, comme ailleurs, la poussée « unitaire » était irrésistible¹⁹⁹. Ce qui est en cours là-bas sera généralisé, répondit Dalbouze à divers homologues de province. Car, pour toute question, immédiate et d'avenir, y compris sur l'interprétation de « l'accord [...], s'il y a une difficulté, actuellement, c'est M. Jules Moch, secrétaire général de la présidence du Conseil, qui est chargé de recevoir les observations faites et d'intervenir. » C'est ce qui a été fait pour Lille « ce matin où j'ai obtenu une intervention directe [...] à la suite de conversations avec la présidence du Conseil ». Tout recours doit être adressé au « secrétaire de M. Jules Moch. »

Les choses reviendraient d'ailleurs à la normale dès que le rapport de forces le permettrait. L'appui étatique étant d'ores et déjà garanti, la police et la justice reprendraient leurs activités habituelles, notamment contre « *l'occupation des usines* qui », Blum l'avait formellement reconnu devant les grands patrons, était « une chose *illégal*e ». Alors, demanda le président de la CC de Tarare, « faut-il faire des déclarations, comme autrefois, où il était

d'usage de les faire aux maires et au préfet du département? Si les usines sont occupées, à ce moment-là on remet l'usine, les immeubles à leur disposition et sous leur défense. Est-on d'avis de continuer cette méthode? » Mais oui, confirma Dalbouze, « il faut écrire au maire [...], au préfet [... et] au procureur. » Et, même, ajouta le président de la chambre de Lille (1936-1944), le magnat du textile et boutefeux Pierre Thiriez²⁰⁰, « vous pouvez avoir des dommages et intérêts », à préparer avec prudence : « Mais si, si vous avez des dégâts directs, tâchez de les faire constater, les faire enregistrer, et faire des réclamations au procureur, au maire et au préfet, en restant dans les généralités, sans entrer dans les détails. » Et puis, ajouta Dalbouze, on retrouvera bientôt l'appui de « toute la masse du personnel qui est resté à son poste, celle qui constitue l'armature et les cadres »²⁰¹, et qu'on traitera « sur un pied correspondant à celui qui a été imposé. [...] C'est essentiel, et pour la paix sociale et pour notre dignité. »

D'ici là, on œuvrerait prudemment, objecta-t-il au président de la CC de Cholet qui prétendait, l'encre des accords Matignon à peine sèche, rédiger « un vœu des présidents des chambres de commerce » en balayant le contenu. C'était trop tôt : « je n'ai qu'un règlement : c'est que j'ai la terreur des vœux improvisés [...] c'est individuellement que nous pouvons faire quelque chose, tout au moins immédiatement. » Quant aux « sanctions » réclamées par le président de Mazamet, « nous l'avons fait, la lettre a été faite [...] l'indication donnée » et « copie de la lettre » envoyée à chaque président. Inutile de prendre « une position nouvelle, aujourd'hui, à ce sujet » car « actuellement, cela n'aura pas d'effet. »

On était loin début juin 1936 d'un Blum ravi du bonheur simple des ouvriers reconnaissants, confiant à un intime (qui?) sa joie de voir « revenus un espoir, un goût de la vie. La France a une autre mine, un autre air, le sang court plus vite dans un corps rajeuni. »²⁰²

Blum et le patronat de l'été à l'automne 1936 : vers la « Pause » :

Dans les semaines et mois suivants, grandit l'audace du grand patronat, assuré de la loyauté du cabinet Blum contre l'occupation des usines et pour la défense de « l'ordre ».

Le front commun contre les grèves et les « occupations d'usines ».

Les sessions privées ne ressemblant pas aux réunions publiques, le grand patronat parisien dut d'ailleurs rappeler au respect de ce distinguo d'usage tel représentant provincial surexcité. La délégation patronale de quatre personnes qui rencontra à nouveau Blum le 24 juin comptait le président de Marseille, Prax, qui interpella Blum, d'ordinaire bien traité, en ces termes : « voulez-vous me répondre : est-ce que vous êtes pour la forme des Soviets? », précisant : « pour ou contre ». « Ceci a provoqué une réaction extrêmement violente » du président du Conseil, rapporta Dalbouze aux participants au bureau du 6 juillet; j'ai donc supprimé cet échange dans le communiqué officiel, et j'ai dû me justifier auprès de Blum. Notons surtout que celui-ci avait répété « qu'une réoccupation d'usines ne devait pas être tolérée. »

Certes, quelques préfets ne maniaient pas encore le bâton. Le va-t'en-guerre Thiriez n'avait cessé de fustiger, fin juin-début juillet, la mollesse du préfet Fernand Carles (qui plairait davantage ensuite, Occupation comprise²⁰³). Après avoir, le 4 juillet, fait rédiger au comité central du textile de Lille un communiqué impérieux sur la réunion qui venait de se tenir chez le préfet²⁰⁴, il pesta, le 6, au bureau des chambres de commerce : « nous n'avons pas eu un garde mobile [...] les pouvoirs publics sont en pleine carence [...]. Ils sont à la merci de la CGT. [...] Nous en avons douze pelotons, mais on n'en voit pas un. [La garde mobile] est cachée comme dans une armoire. »

Griefs injustes. Le ministre de l'intérieur Salengro étant au diapason de Blum, bien des préfets donnaient déjà satisfaction, tel celui de Lyon, où « nous avons l'avantage d'avoir de la garde mobile, et qui circule... ». Même le Marseillais Prax reconnut que ce bon vouloir

gouvernemental lui avait permis de parler haut à « [s]on préfet » : après l'entretien avec Blum, « je suis allé faire une visite à mon préfet » et lui ai dit qu'il devait désormais faire « évacuer les usines toutes les fois qu'une nouvelle occupation aura[it] lieu »; je prendrai[s] « toutes mes dispositions » si la police faisait défaut, « j'enverrai[s] ma colonne et je débloquent[s]. » C'est ce que j'ai fait, et c'était le seul moyen. Ce matin encore, *j'ai une colonne de 500 personnes qui débloquent la biscuiterie Coste*, si le préfet n'a pas donné du monde, bien qu'il l'ait promis et qu'il y ait mis énormément de bonne volonté » : il « s'est donné beaucoup de peine. »

Si compréhensif qu'il fût, Blum demeurait, début juillet 1936, bridé. « Je l'ai vu plutôt conciliant [et nous...] répondant avec franchise » le 24 juin, nota le président de Nantes, même après le « frottement » avec Prax. Mais la pression constante des communistes l'entrave, tel l'article de *L'Humanité* du lendemain le dressant en « “victime d'une tentative de chantage du patronat; il est entouré par le grand patronat français, et nous sommes persuadés que le camarade Blum n'osera pas jeter à la porte des usines les prolétaires”. Alors, vous comprenez bien qu'il a été immédiatement gêné. »²⁰⁵ La citation, inexacte, ne déformait pas le sens de l'article non signé du 25 juin, intitulé « L'impudence inouïe du patronat ». Il avait de quoi gêner Blum, pris en flagrant délit de duplicité alors que le rapport de forces l'empêchait d'exécuter son engagement contre la « réoccupation d'usines » :

« Léon Blum a reçu hier une délégation des présidents de Chambres de commerce, qui l'a entretenu des conflits du travail. Dans la soirée, ces messieurs publiaient un singulier communiqué, selon lequel Léon Blum les aurait assurés “ qu'aucune réoccupation d'usines ne serait à l'avenir tolérée”, et qu'il s'expliquerait à la Chambre, s'il y avait lieu, sur les tentatives “d'organisation à l'intérieur des usines dans le but non dissimulé de l'exploitation directe”. Ainsi les gros exploiters prétendent que le gouvernement aurait recours à la force armée si, poussées à bout par la rapacité patronale, des travailleurs, à nouveau, faisaient grève sur le tas. Cette assertion – véritable chantage sur le gouvernement et sur les ouvriers - a appelé une mise au point de la présidence du Conseil, qui souligne le caractère unilatéral de la rédaction du communiqué. Pour notre part, il nous apparaît impossible que le gouvernement du camarade Léon Blum adopte l'attitude que lui attribue le grand patronat, et nous sommes persuadés qu'il n'a jamais été question de frapper d'interdit aucune forme de lutte pacifique du monde du travail qui n'entre en action que poussé par l'intransigeance des exploiters. »²⁰⁶

Les grands groupements patronaux convenaient alors que le cabinet de « M. Léon Blum et ses amis a[vait] été dépassé par [l]es fractions partisans [et...] ainsi été contraint d'aller trop loin dans les réformes sociales qu'il a[vait] dû appliquer pour résoudre les conflits ouvriers. »²⁰⁷ Ils firent tout pour le secourir : « la Confédération générale du patronat français, le Comité des Forges et le Comité des houillères [ont mis...] au point », rapportèrent les RG fin juillet, « un programme commun de campagne de presse et de pression parlementaire afin d'amener le gouvernement à se séparer, avant octobre, de l'emprise communiste. En contrepartie, ces comités [lui] offriraient en sous-main leur appui officieux. »²⁰⁸

En juillet-août, les décisions de Blum d'abandon de l'Espagne républicaine à ses assaillants de l'Axe montrèrent que l'entrave « communiste » pouvait être levée²⁰⁹. Des avancées équivalentes furent relevées dans la sphère socio-économique, où la réorganisation préparée par le patronat en vue de sa propre unité et de la désintégration de l'adversaire marchait à vive allure. Depuis septembre, la CGPF interdit formellement à ses organisations de respecter les « contrats collectifs » conformes aux accords du printemps, de les prolonger ou d'en signer de nouveaux. Ce verrouillage généralisé, y compris dans les Métaux très combatifs, à écrasante majorité « unitaire », ne laissait plus aux salariés que le recours à la grève²¹⁰. Alors même que l'État dirigé par Blum s'appêtait à combattre plus ouvertement les « occupations d'usines » et où progressait la division patronale du monde salarié, de l'ouvrier au cadre²¹¹.

Le 8 septembre, dans le but de casser une grève ouvrière démarrée la veille dans l'usine, Michelin envoya ses « syndicats professionnels » Croix de Feu à l'assaut de la préfecture du Puy-de-Dôme²¹². Ces « syndicats » d'hommes de main se confondaient avec « Les Enfants d'Auvergne », groupe « de loin le plus actif » de la Cagoule nationale, hégémonique dans l'encadrement de Michelin à Clermont-Ferrand, « sous l'impulsion de [l'ingénieur François] Méténier, « bras droit de Deloncle »²¹³ et « un des principaux tueurs de la Cagoule »²¹⁴. Exemple-type de la stratégie de la tension qui culminerait en 1937, avec une série d'assassinats (dont celui de Navachine), de provocations mortelles, dont « la fusillade de Clichy » dans la nuit du 16 au 17 mars, et de sabotages à l'explosif²¹⁵.

Le patronat entonna simultanément le refrain du sauvetage de « toute la masse du personnel [...] resté[e] à son poste, celle qui constitue l'armature et les cadres », qu'on ne pouvait, « pour la paix sociale et pour notre dignité », accepter de « laisse[r] de côté »²¹⁶. Le 12 septembre, à l'avant-veille d'une nouvelle réunion tripartite gouvernement-patronat-CGT, la CGPF lança l'assaut contre l'action et l'unité syndicales, via un article de (son propre journal) *La République*, signé (de son employé) Émile Roche : « Apaisement ou révolution ? »

« Notre voix », y écrivait Roche, « s'élève à la demande même d'ouvriers, de chefs d'équipes, d'ingénieurs, de contremaîtres, d'employés, syndicalistes, souvent socialistes, hommes de gauche en tout cas, qui déclarent aujourd'hui à mi-voix, qui demain le feront hautement, qu'il n'est pas possible pour eux de continuer à vivre ainsi. » Nous avons le devoir de nous dresser contre les « meneurs politiques, qui ne veulent pas voir s'apaiser un trouble social dont ils espèrent tirer à leur heure avantage pour créer un mouvement dont ils croient être les chefs et les bénéficiaires. » Face à la menace d'une nouvelle occupation des usines métallurgiques de la région parisienne, il faut « que le gouvernement [...] fasse savoir qu'il ne tolérera pas un désordre qui, local ou général, plus particulièrement dans les usines métallurgiques travaillant pour la défense nationale, est une atteinte grave portée à la solidité comme à la défense de la France. » S'il s'exécute, « l'immense majorité des ouvriers de France, la totalité des classes moyennes des usines pousseront un soupir de soulagement : enfin, nous allons pouvoir travailler en paix ! »²¹⁷ (cet instrument de la synarchie serinerait jusqu'à la scission-éviction des unitaires d'août-septembre 1939 le thème de la défense des salariés « de gauche » sains, excédés par l'agitation des rouges – sans négliger ses missions extérieures, dont l'abandon de la Tchécoslovaquie au Reich²¹⁸).

La réunion tripartite du 14 septembre 1936 et le dossier préparatoire à son examen par le bureau du 15 des présidents de chambres de commerce donnent une certitude : le camp patronal avait, avant la rencontre officielle, reçu assurance formelle du soutien des « *hommes de [la] gauche* » anticommuniste, dont Blum et Jouhaux, contre l'action ouvrière et les unitaires. Selon Dalbouze s'étaient retrouvés le 14, 1° un échantillon SFIO du cabinet – « Léon Blum en personne », qui s'était déclaré « extrêmement heureux de cette reprise de contact », « Salengro, Dormoy [sous-secrétaire d'État à la présidence du Conseil avant de succéder en novembre 1936 au défunt Salengro], Faure [ministre d'État], Moch »; 2° le quarteron financier, Duchemin (et non Gignoux), Lambert-Ribot, le baron Charles Petiet (trésorier de la CGPF, délégué de la métallurgie et autre grand financier des ligues et de la Cagoule), et Dalbouze lui-même, « à titre de président de l'assemblée des présidents »; 3° la délégation syndicale : « Jouhaux, Belin [commensal de Roche], les deux grands maîtres de la CGT, Racamond qui est communiste, [Léon] Chevalme [des Métaux, un des chefs de *Syndicats*] et [...] trois ou quatre autres mais qui n'interviennent pas ».

Jouhaux, conta Dalbouze, a parlé pour la CGT, sur l'essentiel, grèves et occupations, devant « Racamond, le communiste », réduit à déplorer de mystérieuses provocations²¹⁹. Il a catégoriquement nié toute volonté de baisse du rendement, puis déclaré : « «La nation a besoin de stabilité, et d'organisation» – notez bien que c'est Jouhaux qui parle -, “et il faut le

respect des signatures engagées, et le respect de l'exécution des contrats." Il arrive, après ce couplet, à la question de l'occupation des usines. Il rappelle qu'en aucun cas l'occupation des usines n'a un caractère d'expropriation, que *cette pratique ne doit pas être continuée*, mais que d'autre part si on n'avait pas maintenu cette méthode, on avait le risque de troubles dans la rue, et le gouvernement aurait été obligé de faire respecter l'ordre public. Dans tous les cas, la CGT a agi aux côtés du gouvernement pour faire cesser ces occupations. Actuellement la continuation de la crise a fait penser à la masse ouvrière que l'occupation des usines était une arme favorable, mais dans tous les cas, *ceci ne doit pas continuer*, et on doit pouvoir trouver des solutions ». Salengro appuya aussitôt Jouhaux, certifiant le dossier réglé : « actuellement à cause des mouvements de Lille, et Marseille, il y avait 53 000 occupants d'usines, dont je crois 20 000 sur Marseille, 10 000 non occupants ; [...] le point le plus haut avait été de 1 332 000 », la question n'avait donc plus qu'« un effet psychologique ».

Après quoi Jouhaux osa, face au « communiste » Racamond, affirmer devant ses amis ministres et quatre grands patrons, dont son interlocuteur habituel Lambert-Ribot, « délégué patronal du BIT » depuis 1921²²⁰, qu'il s'opposerait « formellement [aux...] syndicats qui étaient créés uniquement dans un but de combat, et qui avaient un caractère d'organisation politique », ce que « la CGT n'accepterait jamais »²²¹. La gauche anticommuniste s'engageait donc auprès de l'État et du patronat à combattre « l'occupation des usines » qui répliquait à la « contre-attaque » patronale. Le veto de Jouhaux, notifié devant un Racamond contraint au silence, augurait l'affrontement avec les unitaires²²².

Le « service d'études techniques » de la chambre de commerce de Paris avait préparé la réunion du 15 septembre par le dossier crucial « I. Reprise des conflits sociaux », constitué de trois pièces : « 1. Les nouvelles grèves laissent-elles apparaître un mouvement de division parmi les ouvriers ? [...] les événements de Clermont-Ferrand [...] tendent à le prouver » ; « 2. » une lettre du 10 septembre, stigmatisant les meneurs, de Prax, qui la « commenter[ait] sans doute » ; « 3. » l'article-test du 12 septembre d'Émile Roche²²³.

Le 15, le Marseillais Prax, rêvant d'en découdre depuis mai-juin, vanta les progrès en cours aux établissements Rebuffat : « les ouvriers se sont battus, et la moitié de l'usine est occupée par des grévistes qui font de l'occupation, et l'autre moitié est occupée par des ouvriers qui travaillent. » Ce bon résultat traduisait « une détente, une lassitude, presque un regret d'une partie de la classe ouvrière, à l'heure actuelle. Seulement, ils ont besoin de s'appuyer sur quelque chose, et je crois qu'ils savent que le patronat existe, qu'il y a une organisation sérieuse ».

Mais tout n'était pas réglé. L'unité patronale laissait encore à désirer, les patrons modestes renâclant à la tutelle de la CGPF²²⁴ ; celle des travailleurs restait solide. L'exemple de Clermont-Ferrand tempéra l'optimisme après que Dalbouze, se tournant vers le bureau, eut cherché confirmation à l'avis de Prax : « Est-ce que vous avez des sons de cloche analogues, ce sentiment qu'il y a une possibilité de division ? » À Clermont-Ferrand, pas encore, répondit le président de la 17^e Région. Michelin a fait envahir la préfecture par ses « 1 500 indépendants », mais « 10 000 » militants de la CGT sont aussitôt venus les encercler. « Je ne vois pas de lassitude à Clermont-Ferrand ; on a fait une manifestation [ouvrière] qui ne marquait pas la lassitude ». L'unilatéralisme de « la maison Michelin, qui a tout fait par elle-même, qui est arrivée à la Préfecture, qui au début n'a pas voulu traiter, qui a traité le lendemain matin et qui a accepté presque tout ce que demandait la CGT, en dehors de nous, et de toute consultation », avait affaibli tous les patrons locaux. Mais, argua Prax, la résolution de Jouhaux contre les combatifs et les « occupations d'usines » aidera à isoler les unitaires et rapprochera l'échéance de la répression. Le patronat pourra claironner : « l'occupation est une occupation extrémiste, c'est à dire communiste ou anarchiste, et en conséquence [le] devoir [du gouvernement] est d'autant plus d'intervenir qu'il sera soutenu par la CGT. »²²⁵

Blum se montrait en outre aussi sensible aux pressions allemandes que ses collègues de droite ou de gauche (radicaux) qui s'étaient jusqu'alors partagé les postes gouvernementaux. C'est ce que raconta, ravi, le président de Cholet à ses collègues :

« Je ne voudrais pas que ce soit tapé, en ce qui concerne M. François-Poncet, mais j'ai vu M. François-Poncet, et il a été très net : il a vu Hitler, et il est certain qu'Hitler a déclaré de la façon la plus formelle que s'il y avait des occupations d'usines à forme soviétique en France, les Allemands viendraient y remettre de l'ordre.

L'assemblée : Ah !

M. le Président de Cholet : Voilà la situation. Je ne voudrais pas que ce soit tapé, ceci entre nous, c'est une véritable conversation personnelle [...]. Et il est certain que M. Lebrun a été très ému, puisqu'il a fait appeler M. Chautemps, et M. Yvon Delbos. Et je crois que c'est à la suite de l'intervention de M. Chautemps, M. Yvon Delbos et de M. Lebrun que M. Blum a un peu changé son fusil d'épaule. » Nul ne contredit le porteur d'une si bonne nouvelle²²⁶, bien que Blum n'eût pas besoin de « gouvernantes [politiques] françaises » pour respecter les normes patronales intérieures davantage que de « gouvernante anglaise » pour poursuivre l'Apaisement.

L'arme de « l'arbitrage obligatoire »

Avant la rencontre tripartite, Blum avait relancé un hochet naguère haï du syndicalisme CGT, « l'arbitrage obligatoire », destiné à bloquer l'action revendicative en affectant de tenir la balance égale entre les parties patronale et ouvrière. Il vient à Lille, rappela le 15 septembre le Président de la 14^e région, de vanter « l'obligation pour les patrons, comme pour les ouvriers, d'accepter, l'arbitrage, qu'il désirait, lui, Président du Conseil, et d'autre part, l'obligation d'exécuter la sentence de cet arbitre dans les 24 heures. » Il n'en avait dit mot la veille, car son allié Jouhaux avait devant Racamond maintenu le veto contre l'obligation : le secrétaire général de la CGT avait certifié sa « volonté de maintenir l'activité et de maintenir l'ordre », et, de la façon « la plus formelle, qu'il n'y avait pas, du côté de la CGT, de combinaisons ayant pour but de transformer l'exploitation des usines en exploitation soviétique »; mais, avait-il ajouté, il fallait procéder « par juridictions successives, et pas par l'arbitrage obligatoire. »²²⁷

C'est pourtant à cette parade contre la combativité, forcément évoquée auparavant avec Blum, que Jouhaux avait songé en déclarant le 14 septembre qu'« on [devait] pouvoir trouver des solutions » remplaçant l'« occupation des usines ». Car il se rallia quatre jours après, dans l'hebdomadaire confédéral *Le Peuple*, à « l'arbitrage *obligatoire* [...] dans l'intérêt du pays et de la paix ». Son lieutenant Belin, le subordonné de Barnaud et Roche, chipota en octobre sur ce « procédé “subtil, mais efficace, par lequel il [était] possible de réduire et même de *supprimer pratiquement le droit de grève* »; il n'en incita pas moins « les travailleurs » à s'y résoudre [et...] donne[r] ainsi la preuve de leur volonté de rechercher l'ordre et le calme indispensables “à l'assimilation par l'économie des conquêtes sociales récentes” »²²⁸. Blum et Jouhaux, d'une part, et le patronat, d'autre part, se répartirent la tâche publique : les confédérés prêchèrent la « conciliation-arbitrage », forgeant pour faire passer l'amère pilule un chimérique projet de « neutralisation » des entreprises en cas de conflit; les grands patrons hurlèrent au péril révolutionnaire induit par cette « grave atteinte aux droits du travail et de la propriété »²²⁹.

À la mi-décembre 1936, dans la phase finale de l'examen sénatorial du projet, la CGPF fit inonder Blum de messages alarmistes : « Les troubles sociaux dont la persistance met aujourd'hui en péril l'économie nationale ont pour cause essentielle, nous tenons à vous le redire, la carence de l'autorité. C'est seulement en raison de l'impunité qui leur est pratiquement assurée que les agitateurs de tous ordres peuvent continuer leurs agissements. Quant aux travailleurs, beaucoup de ceux qui suivent leurs mots d'ordre le font surtout par

crainte de représailles, contre lesquelles ils ne se sentent pas protégés. Cette carence de l'autorité a atteint un tel degré que des ouvriers décidés à travailler en ont été réduits récemment à se substituer à la force publique en pénétrant eux-mêmes dans des ateliers occupés par une poignée de grévistes et en se battant contre eux pour pouvoir exercer leur droit à la liberté du travail. [...] Sous le fallacieux prétexte de maintenir l'ordre, la neutralisation apparaît en réalité comme une expropriation faite au profit des fauteurs de désordre, en violation flagrante des lois fondamentales qui nous régissent et qu'il incombe au gouvernement de faire respecter. [Elle...] aurait pour résultat de saper les bases de l'ordre public actuel et [...] d'ouvrir la voie à un bouleversement social dont on ne saurait prévoir les conséquences. »²³⁰

« L'arbitrage obligatoire », devenu loi du 31 décembre 1936, renforça l'arsenal de la guérilla anti-gréviste tous azimuts. Prétendue recherche de « conciliation » que la CGPF proscrivait, il couvrit d'un voile juridique l'usage général des « jaunes » contre les « occupations d'usines » condamnées par Blum et Jouhaux, et l'offensive contre les meneurs rouges. Après avoir freiné l'action gréviste, « l'arbitrage » se dressa, justice de classe aidant²³¹, contre les ouvriers : hostile aux grévistes, concluant systématiquement à l'illégalité des grèves en 1938-1939, il pava la voie à l'écrasement des ères Daladier et Reynaud²³².

La farce de l'inévitable « Pause »

C'est dire à quel point le discours radiodiffusé du 13 février 1937 sur la Pause cacha les motifs et la chronologie du « retour à la normale » patronale. Blum y invoqua les *imprévus* socio-économiques et monétaires dictant l'urgence de l'« assainissement financier », *leitmotiv* public de la Banque de France depuis sa naissance : « un « déficit [...] démesurément » accru et l'extrême fragilité d'une « économie privée » placée par des « réformes sociales » hâtives « dans des conditions toutes nouvelles dont l'équilibre n'[était] pas encore consolidé. » Ce sinistre bilan n'était pas le fruit « des conditions toutes nouvelles » nées de « la coïncidence de grandes réformes sociales, introduites en peu de mois, avec l'alignement monétaire »²³³. « L'alignement monétaire » flottait dans l'air depuis que le capital financier français y avait vu un moyen de casser les salaires *en l'absence de résistance ouvrière*. La pression du capital financier étranger, déjà si forte dans l'orchestration, aux côtés de la haute finance française, de la ruine du franc entre 1924 et 1926 - pression anglophone si efficace sur Léon Blum²³⁴ -, n'avait fait que s'y ajouter. La capacité du grand patronat à lever rapidement les obstacles dressés par le mouvement de 1936 avait rendu réalisables des projets socio-économiques mûrs bien avant le scrutin législatif.

La Pause officielle ne fit que rendre publique la capitulation d'origine de Léon Blum devant les « oligarchies financières », selon la formule du grand journaliste Alexander Werth, excellent analyste depuis 1935, à son poste parisien du *Manchester Guardian*, de la vie politique française et des causes de la Débâcle²³⁵.

¹ RGPP, 14 février 1936, B 24, Jacques Bainville, archives de la Préfecture de police (APP).

² Jean-Baptiste Duroselle, *La décadence de la France, 1932-1939*, Paris, Le Seuil, 1983, p. 299-304 et 321.

³ Blum ne voulait pas d'Herriot dans lequel les communistes « vo[yai]ent [...] non seulement l'un des plus fervents promoteurs du pacte franco-soviétique, mais encore l'homme d'État dont la présence dans le gouvernement p[ouvai]t rassurer les radicaux modérés. », C. 4636, 7 mai ; leur pression sur Blum fut vaine, C. 4948, dans les couloirs de la Chambre, 15 mai 1936, F7, 13983, « bleus » [des RG] de la Préfecture de police et Sûreté nationale 1936, sous-dossier « 1. Situation politique et parlementaire. Crise gouvernementale », AN.

⁴ Paul-Boncour enragea de « voir [...] le choix de M. Léon Blum se porter sur M. Yvon Delbos » pour le poste qu'il convoitait, C. 5407, dans les couloirs de la Chambre, 28 mai 1936, F7, 13983, « 1. Situation politique », AN. Orientations d'Herriot et Paul-Boncour moins antisoviétiques que la moyenne, Lacroix-Riz, *Le Choix de la défaite : les élites françaises dans les années 1930*, Paris, Armand Colin, 2010, index.

⁵ François-Poncet, index *Choix; De Munich à Vichy, l'assassinat de la 3^e République, 1938-1940*, Paris, Armand Colin, 2008.

⁶ Mémoires Bülow, Berlin, 25 novembre et 5 décembre 1933, *Documents on German Foreign Policy (DGFP), Series C (1933-1937)*, II, p. 153 et 174-177.

⁷ Sa responsabilité éclate autant dans *Le rapport général de la Commission d'enquête* parlementaire qui siège du 24 février au 8 mai 1934, intitulé *Événements du 6 février 1934* (consulté à la Banque de France ; variantes dans l'enquête de l'IGS, commission d'enquête, BA 1856 à 1859), que dans les fonds de police.

⁸ *Choix*, chap. 3, p. 122-128.

⁹ RGSN, P. 8553, 4, PP, 3 juillet 1935, F7, 12960, « Renseignements Jean », juillet-12 août 1935, AN, et *Choix*, p. 117.

¹⁰ RGPP, 5 août 1935, F7 12960, AN.

¹¹ RGPP, 18 décembre 1933, et Correspondance 429, 2 octobre 1934, avèrent le descriptif de Lucien Sampaix, « La presse : arme de classe. La grande vénalité du Temps, organe du Comité des Forges », *L'Humanité*, 13 juin 1934, GA, C 25, Comité des Forges, APP.

¹² RG, sans référence, 6 mai 1936, F7, 13983, « 1. Situation politique », AN.

¹³ C. 4952, 15 mai 1936, F7, 13983, « 1. Situation politique », AN.

¹⁴ Avis, non démenti par les RG, des membres du Secours Rouge International, PP 25, 24 mars 1937, BA 1865, événements de Clichy, APP, *Choix*, chap. 6, dont p. 296-297.

¹⁵ RG, sans référence, 11 mai 1936, F7, 13983, « 1. Situation politique », AN.

¹⁶ RGSN, C. 5021, dans les couloirs de la Chambre, 16 mai 1936, F7, 13983, « 1. Situation politique », AN.

¹⁷ RGPP, 16 mai 1936, F7, 13983, « 1. Situation politique », AN.

¹⁸ A/6569, 21 août 1930, F7, 12957, « Renseignements Jean », 1930, AN.

¹⁹ A-1026, 30 janvier 1931, F7 12958, « Renseignements Jean », 1931, AN, et RG, 18 juin 1931, GA, L 2, Lebrun, APP.

²⁰ Documentaire cité *infra* à propos des grèves et du bilan social de 1936.

²¹ Complice des synarques, des plans de trahison, de Laval et Pétain avant et sous Vichy, *Choix, Munich et Élités*, index Chautemps.

²² RGPP, 27 janvier et 30 mars 1934, GA, L 2, Albert Lebrun, APP. Et *Choix*, chap. 3 et index Lebrun.

²³ RG, sans référence, 12 mai 1936, F7, 13983, « 1. Situation politique », AN.

²⁴ RGSN, Paris, A-699, 10 octobre, A-692, 31 octobre (« politique de soutien » au cabinet Painlevé « des socialistes parlementaires », pratiquant, avec l'aval du Parti, « une "neutralité bienveillante" », et muets sur l'impôt sur le capital) et A-704, 17 novembre 1925, F7, 12953, « Renseignements Jean », 1925, AN.

²⁵ Note RGSN, Paris, 26 ou 27 septembre 1927 (manque la p. 1, avec ses références), F7, 12955, « Renseignements Jean », 1927, AN.

²⁶ *Choix*, prologue et chap. 3, *Munich*, et 1^e partie de cet article.

²⁷ Conseil général de la Banque de France (CGBF), séance extraordinaire 43, 22 septembre 1931, p. 473, archives de la Banque de France (ABF).

²⁸ Solution adoptée en France depuis avril 1938 sous Daladier et Reynaud, *Munich*, chap. 3 et 6.

²⁹ Supplément mensuel n° 240 du *Bulletin quotidien*, octobre 1931, S. 9, F7, 13428, renseignements sur l'Allemagne, 1931, AN.

³⁰ Reynaud et ses synarques, dont Yves Bouthillier, Alfred Sauvy et Paul Baudouin, Lacroix-Riz, *Le choix de la défaite et De Munich à Vichy*, index.

³¹ PP, 9 août 1934, GA, C 25, Comité des Forges, APP. Campagne attestant la « dépendance » envers le Comité des Forges et la Banque de France de Reynaud, que son biographe pose en « indépendant », Tellier Thibault, *Paul Reynaud, un indépendant en politique, 1878-1966*, Paris, Fayard, 2005.

³² C. 4439, Paris, 4 mai 1936, F7, 13983, « 1. Situation politique » AN.

³³ RGSN, P.- 8830, Paris, 11 juillet 1935, F7, 12960, AN.

³⁴ RGSN, P.- 8853, Paris, 12 juillet 1935, F7, 12960, AN.

³⁵ Le bureau fédéral des services publics siégeait alors en permanence à la CGT, RGSN, P.- 8998, Paris, 17 juillet 1935, F7, 12960, AN, et correspondance des jours suivants, comique sur la décision du Cartel confédéré des Services publics de ne bouger sous aucun prétexte.

³⁶ RGPP, 23 juillet 1935, F7, 12960, AN

³⁷ RGPP, sans référence, 6 mai 1936, F7, 13983, « 1. Situation politique », AN.

³⁸ RGPP, sans référence, 4 mai 1936, F7, 13983, « 1. Situation politique », AN.

³⁹ Léon Blum, allocution radiodiffusée, 13 février 1937, souligné dans le texte, BA 1978, Blum, APP.

⁴⁰ CGBF, depuis séance 15 extraordinaire du 28 mars 36, PV 126 des séances, 2 janvier-13 août 1936, p. 147-148, ABF.

⁴¹ CGBF de mai, notamment séance 25, 28 mai 1936, PV 126 des séances, p. 235-240, ABF.

⁴² CGBF, séance 3 extraordinaire, 25 septembre 1936, PV 127 des séances 18 août 1936-30 juin 1937 p. 39-45, ABF.

⁴³ RGPP, sans référence, 7 mai 1936, F7, 13983, « 1. Situation politique », AN.

⁴⁴ CGBF, séance 24, jeudi 14 mai 1936, p. 225 (225-234), ABF.

⁴⁵ RG, sans référence, 6 mai 1936, F7, 13983, « 2. Situation financière », AN.

⁴⁶ Pierre Péan, *Une jeunesse française - François Mitterrand, 1934-1947*, Fayard, 1994, p. 46-51.

⁴⁷ « Affaire Jèze » depuis 1935, correspondance des RG sur la participation des chefs de Solidarité française à la campagne anti-Jèze depuis septembre 1935, BA 1960, Solidarité française (correspondance et rapports sur Jean Renaud), 1934-1941, et, sur la campagne de février-mars 1936 des Jeunesses patriotes rebaptisées en parti national populaire, BA 1941, PNP (Pierre Taittinger), APP; F7, 1319, dossier « Manifestations de l'Action française » 1935-1936; F7, vol. 12960; F7, 12964-12965, 1^{er}-31 mars 1936, notes journalières de la PP sur les réunions et manifestations (fonds les plus riches), AN, etc.

⁴⁸ Le 10 mars 1930, *L'Humanité* dénonça le rôle de Joseph-Barthélémy, « farouche réactionnaire » incitant les étudiants Camelots du roi à chahuter le cours de son confrère Jèze, article anonyme, GA, B 05, Joseph-Barthélémy, APP (sur cet instrument du Comité des Forges, putschiste et futur ministre de la Justice de Pétain, index *Choix*, *Munich*, *Élites*) ; tract de mars 1936 des « sections de Droit des étudiants communistes, 57, rue Charlot, Paris 3^e, et des étudiants socialistes, 11 rue Jean de Beauvais, Paris, 5^e », F7, 12964, 1^{er}-15 mars 1936, AN.

⁴⁹ « Au dedans, comme au dehors, les événements nous pressent; nous n'avons plus devant nous, ni beaucoup de temps, ni beaucoup de choix dans les moyens. [...] Que ce soit cette solution [Jèze] ou une autre, il nous faut sortir de l'impuissance dans laquelle nous nous débattons, de la situation démoralisante qui s'éternise depuis plusieurs années. Beaucoup trop de Français semblent encore vivre dans un demi-sommeil, troué de temps à autre de catastrophes ou de scandales; n'attendons pas ce soient des hommes du dehors, ni des événements de l'extérieur qui viennent brutalement nous arracher à notre torpeur et à nos illusions! Il est temps, il est grand temps que la France se réveille! (Vifs applaudissements). » Réf. n. suiv.

⁵⁰ « Exposé de la situation financière par M. le Président », AG du 6 février 1934, CCIP, série IX, 1, PV réunions assemblée et bureau, 45, PV des réunions de 1934, archives de la chambre de commerce et d'industrie de Paris (CCIP).

⁵¹ RGPP sur la banque Lazard, 25 novembre 1952, GA, B 12, Banque Lazard, APP.

⁵² <http://www.nationalarchives.gov.uk/cabinetpapers/themes/economic-slump.htm>

⁵³ RG sans date, de 1945, « Fondateurs du MSE », F7, 15343, Synarchie : études, rapports, coupures de presse, 1941-1948, AN, et index *Choix*.

⁵⁴ Albert Aupetit, secrétaire général de la Banque de France; Émile Moreau [directeur général de la] Banque de l'Algérie; Robert Masson, Crédit lyonnais; Joseph Simon, vice-président de la Société générale; Émile Oudot, directeur général de la Banque de Paris et des Pays-Bas, Paris, 31 mai 1926, F7, 12954, « Renseignements Jean », 1926, AN. Souligné par moi. Sur la plupart de ces noms, dont Moreau, « tombeur » de Finaly, et Duchemin, *Choix*, et *Industriels*, index. Sur le « Comité d'experts » ou « des Experts », Bertrand Blancheton, *Le Pape et l'Empereur: La Banque de France, la direction du Trésor et la politique monétaire de la France (1914-1928)*, Paris, Albin Michel, 2001, liste de ses membres, p. 361.

⁵⁵ Comparer les noms cités, Simon Epstein, *Un paradoxe français: antiracistes dans la Collaboration, antisémites dans la Résistance*, Paris, Albin Michel, 2008 (sur Jèze et consorts, p. 109-115), et *Choix*, *Vichy*, *Industriels*, *Élites*, et cf. *infra*.

⁵⁶ Danièle Lochak, « La doctrine sous Vichy ou Les mésaventures du positivisme » in *Les usages sociaux du droit*, CURAPP-PUF, 1989, p. 252, en ligne, et Philippe Fabre, *Le Conseil d'État et Vichy: le contentieux de l'antisémitisme*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2001, chap. 2, « Un juge otage du régime », sur les juifs et sur ses rapports avec son confrère Roger Bonnard, et index.

⁵⁷ Sa fiche Wikipedia, arrêtée à 1936 (https://fr.wikipedia.org/wiki/Gaston_J%C3%A8ze), a été épurée d'une partie initiale sur sa carrière d'Occupation, d'où la protestation d'un lecteur discutant, https://fr.wikipedia.org/wiki/Discussion:Gaston_J%C3%A8ze.

⁵⁸ RG, sans référence, 8 mai 1936, F7, 13983, « 1. Situation politique », AN.

⁵⁹ Tél. Interbank BRI, Bâle, reçu par la BDF le 18 juin 1930, 1069199211/94, 1930-1944, Banque des règlements internationaux, ABF.

⁶⁰ Membres de « la société secrète fasciste appelée France 1950 (ou F. 1950) », dans la même « équipe » des « réalisations financières » : tableau des « cadres directeurs » du 17 avril 1937 cité in note s.d. sur F. 1950, F7, 15343, dossier « Synarchie, étude 1948 », AN, et *infra*.

⁶¹ Lettre de P. Quesnay à R. Lacour-Gayet, 28 octobre 1930, 1069199211/31, correspondance Quesnay, 1930-35, ABF.

⁶² BRI, Lacroix-Riz, *Choix*, index; « La Banque des règlements internationaux et la Banque de France de l'apaisement à la guerre : de la collaboration des Banques centrales à l'«or allemand» », in Olivier Feiertag et

Michel Margairaz, dir., *Politiques et pratiques des banques d'émission en Europe (XVIIIe-XXe siècles)*, Paris, Albin Michel, 2003, p. 387-412 ; Gian Trepp, *Bankgeschäfte mit dem Feind. Die Bank für Internationalen Zahlungsausgleich im Zweiten Weltkrieg. Von Hitlers Europabank zum Instrument des Marshallplans*, Zurich, Rotpunktverlag, 1996.

⁶³ Conseil général (CGBF) manuscrit de 1926, postérieur à la chute du Cartel des Gauches, ABF.

⁶⁴ Rapport manuscrit de l'inspecteur Valentini, 17 février 1937, affaire Navachine, carton II, Assassinat de Navachine, n° 8, « Relations de Navachine », cote 1, APP, et *infra*.

⁶⁵ Tract du CVIA, avec publicité pour *La Banque de France*, sa brochure de Francis Delaisi, RGPP, 11 et 17 avril 1936, F7 12961, et Malraux au meeting du comité Thaelmann, Boulogne-Billancourt, 27, RGPP, 28 juillet 1935, F7 12960, AN (et les 2 vol.)

⁶⁶ *L'État, la direction des Finances et de l'Économie en France. Histoire d'une conversion, 1932-1952*, Paris, Imprimerie Nationale, 1991, 2 vol., chap. 8, « L'été 1936, une direction nouvelle », vol. 1, p. 229 sq. Information sur la SFIO des années 1930 surtout imprimée (presse et documents officiels) ou *a posteriori*

⁶⁷ CGBF des 23, 30 avril, 6 mai 1936, p. 421-437, résumé, Délibérations, CG I, « Trésor public », ABF.

⁶⁸ RGPP, 24 avril 1936, F7, 12961, AN.

⁶⁹ RG, sans référence, 18 mai 1936, F7, 13983, « 2. Situation financière », AN.

⁷⁰ CGBF, PV 126, séance 25, 22 mai 1936, p. 235-246, ABF.

⁷¹ CGBF, PV 126, lettre d'Auriol à Tannery, 6 juin, et réponse de Tannery, sans date, citées séance 32, 11 juin 1936, p. 283-287, ABF.

⁷² RG, 8 janvier 1952, GA, B 01, Banque de l'Union parisienne, APP.

⁷³ RG, sans référence, 7 mai 1936, F7, 13983, « 2. Situation financière », AN.

⁷⁴ CGBF, PV 126, lettres d'Auriol à Labeyrie, 9 et 15 juin, et intervention de Labeyrie, séance extraordinaire 33, 15 juin 1936, p. 291-293, ABF.

⁷⁵ CGBF, PV 126, toutes les séances de 34, 18 juin, à 40, 40, 23 juillet 1936, p. 295-388, ABF.

⁷⁶ RG sans référence, 22 juillet 1936, F7 12961, AN.

⁷⁷ CGBF, PV 127 des séances du 18 août 1936 au 30 juin 1937 p. 267-275 et 389-391, ABF.

⁷⁸ CGBF, PV 127, séance 41, 30 juillet 1936, p. 389-391, ABF.

⁷⁹ CGBF, PV 127, séance 43, 13 août 1936, p. 407-417, ABF. Huit présents, sur une vingtaine.

⁸⁰ PP 429, 10 juillet 1936, GA, W2, de Wendel, APP.

⁸¹ Sur ce synarque casé au ministère de l'Économie nationale du synarque Spinasse, *infra*.

⁸² CGBF, PV 127, ABF, et *Choix* et *Munich*, index Jouhaux.

⁸³ PV du CP, séance du 27 août 1936, « M. Léon Jouhaux, absent, est excusé », ABF. Noms cités, *infra*.

⁸⁴ CGBF, PV 127, « échange de vues », séance du 8 octobre 1936, PV du CP, ABF.

⁸⁵ Déguisement des organismes et journaux du capital le plus concentré en porte-drapeau du petit capital frustré, Kolboom, *La revanche des patrons. Le patronat français face au Front Populaire*, Paris, Flammarion, 1986; *Choix*.

⁸⁶ Rapport des RGPP sur la CGPF, juin 1937, BA, 1992, CGPF, APP, et *infra*.

⁸⁷ Rappel de quelques-uns de ses sièges d'administrateur, CGBF, PV 136, 4 janvier-27 décembre 1945, séance 41 de sa nouvelle intronisation, 26 avril 1945, ABF.

⁸⁸ Lettre 5379/41 du délégué du *Militärbefehlshaber* (Blanke) au Service du contrôle des administrateurs provisoires (SCAP), Paris, 28 janvier 1941, AJ38 (Commissariat aux questions juives), 338, courrier arrivée du MBF, novembre 1940-mars 1941, AN. Sur l'aryanisation de Maus « par le Groupe Motte » en février-mars 1941, lettres Az 5861/41 de Blanke (MBF), au SCAP, 20 février, 3450 du SCAP à Blanke, 7 mars 1941, *ibid*. Aryanisation, Lacroix-Riz, *Industriels et banquiers français sous l'Occupation*, Paris, Armand Colin, 2013, *passim*.

⁸⁹ CGBF, PV 127, séance 6, 3 décembre 1936, p. 108, ABF.

⁹⁰ *Industriels et banquiers français sous l'Occupation*, index des deux.

⁹¹ CGBF, PV 127, séances 4 bis et 5, 15 octobre (élection) et 5 novembre (accueil du tandem) 1936, p. 91 et 93 (85-106). Lemaigre-Dubreuil fut renouvelé en 1939, et participa au conseil général sous l'Occupation, activement jusqu'à fin mars 1941, avant d'entamer son ère algéro-américaine (voir *Élites*), PV 130-132 (3 janvier 1939-26 décembre 1941), ABF.

⁹² Rapport des RGPP sur la CGPF, juin 1937, BA, 1992, CGPF, APP.

⁹³ Mèlés, « Renseignements », mars 1943, dossier activité Lemaigre-Dubreuil et Rigault « en Espagne et Algérie », F7, 15339, note « Le complot », sd, après 15 février 1945, et « Extrait d'un dossier sur la synarchie et le CSAR » (plus loin « extrait » synarchie-CSAR), sd, 1945, F7, 15343, AN; et index de mes *op. cit*.

⁹⁴ Liste des 46 dans son « Rapport confidentiel sur la société secrète polytechnicienne dite Mouvement synarchique d'empire [MSE] [ou Convention synarchique révolutionnaire] » dit rapport Chavin, juin 1941, F7, 15343, AN, voir *Choix*, p. 35-37.

⁹⁵ CGBF, PV 127, séances 5, 5 novembre et 6, 3 décembre (échange Lemaigre-Dubreuil-Labeyrie) 1936, p. 93 et 113, ABF.

⁹⁶ CGBF, PV 127, tout ou presque depuis la séance du 3 décembre 1936, et *Choix*, chap. 6-7.

⁹⁷ « Communication de M. le Gouverneur au sujet de l'or espagnol » et discussion sur les « Mouvements du compte du trésor », CGBF, PV 127, séance 2, 21 janvier 1937, p. 225-239, ABF.

⁹⁸ CGBF, PV 127, suite pour 1937 (jusqu'au 30 juin), *passim*, dont, respectivement, séance 1, 7 janvier (« Achats d'or à la Banque d'Espagne », p. 222-224), 2, 21 janvier (citation, p. 237), 4 séances extraordinaires sur le « statut du personnel », 8, 27 avril, 9-10, 5 mai 37, et 4 ordinaires, 11-14, 7, 11, 24 mai et 3 juin 1937, p. (Baumgartner, 27 avril et 5 mai, Maus).

⁹⁹ CGBF, PV 127, séance 5, 4 mars 1937, 1937, p. 298, ABF.

¹⁰⁰ « Communication de M. le Gouverneur au sujet de l'or espagnol » et discussion sur les « Mouvements du compte du trésor », CGBF, PV 127, séance 2, 21 janvier 1937, p. 225-239, ABF.

¹⁰¹ CGBF, PV 127, séance 2, 21 janvier 1937, p. 237, ABF.

¹⁰² Note Bergé (présenté *infra*) « A/S du Mouvement synarchique d'empire », DRG, 12 mars 1946, tirée du rapport Vioud (mai 1941), PJ 40, Barnaud, APP, et W3, 192, Jacques Guérard, dossier « L'affaire de la synarchie », AN.

¹⁰³ « Pour le parti socialiste, on lance, dès 1929, le jésuite belge Henri de Man, qui fut président du Parti ouvrier belge, et qui fut chargé d'hitlériser (*sic*) le parti socialiste français et la CGT. De Man entraîna Marcel Déat, Renaudel, Marquet, qui firent la scission en 1933. » référence n. suiv.

¹⁰⁴ Note « rôle du patronat », sd, 1942 ou 1943 (« 4^o Les Partis et les Syndicats, les Ligues et les Églises »), « assez fantaisiste » selon l'« appréciation de XP/150 » (RGSN) d'août 1943, mais « dont certaines [indications] mériteraient une enquête et des recherches attentives », F7, 15343, AN. Confronté à l'énorme masse documentaire sur la synarchie, ce rapport de 23 p. est fiable.

¹⁰⁵ Ce qui n'est pas précisé ici l'est dans mes *op. cit.* (index) et dans « La défaite de 1940 : l'interprétation de Marc Bloch et ses suites », *Scissions syndicales, réformisme et impérialismes dominants, 1939-1949*, Montreuil, Le Temps des cerises, 2015, p. 6 et 14-29 (9-45). L'« extrait » synarchie-CSAR, sd, 1945, décrit chronologiquement depuis 1920-1922 l'activité foisonnante de la synarchie et l'importance de son recrutement à gauche, F7, 15343, AN; voir *Choix*, chap. 3 et 6.

¹⁰⁶ Deux de ses titres, liste des 46 « grands affiliés », rapport Chavin, juin 1941, F7, 15343, AN.

¹⁰⁷ Date de la prise de contrôle par la banque Worms de Japy, que Pucheu présida en 1940, 1^o partie du « double dossier, dit 1^{ère} et 2^{ème} parties », 9 avril 1945, F7, 15343, AN.

¹⁰⁸ Coutrot était connu comme tel « dans les milieux polytechniciens des ministères des Finances et de l'économie nationale [...]. Le fait nous fut souvent affirmé en 1937 et 1938 (confirmé par I.I. (*sic*) le 9/6/41 (*sic*) au cours d'un déjeuner », rapport Chavin, juin 1941, F7, 15343, AN.

¹⁰⁹ *L'étrange défaite*, Paris, Gallimard, 1990 (juillet-septembre 1940, 1^{ère} édition, 1946), p. 173-176, et Lacroix-Riz, « La défaite de 1940 », p. 6 et 14-29 (9-45).

¹¹⁰ Sur Olivier Dard, chef du chœur académique, *La synarchie ou le mythe du complot permanent*, Paris, Perrin, 1998 et 2012, « Mythologies conspirationnistes et figures du discours antipatronal », *Vingtième Siècle*, n° 114, avril-juin 2012, p. 137-151, et index Dard, mes *op. cit.* Tous les « planistes » rédacteurs, réels ou apparents, des « réformes » du cabinet Blum cités par Margairaz, qui nie aussi l'existence de la synarchie, étaient liés à la synarchie et à ses groupements démultipliés depuis 1934, *L'État*, chap. 4 *sq.*

¹¹¹ Epstein, *Un paradoxe*, index.

¹¹² André Tixier, conseil national SFIO des 19-20 mars 1947, p. 353, Archives du secrétariat du PS.

¹¹³ À Bordeaux, comme ailleurs, si « les dirigeants ex-unitaires [...] sont sous-affiliés au PC, les ex-confédérés sont aussi, pour la plupart, adhérents ou sympathisants au (*sic*) parti SFIO », et le reste aux organisations satellites (l'USR et le RRS), « quelques rares unités demeur[er]nt fidèles au Néo-Socialisme » de Déat et consorts, lettre 12641 du commissaire divisionnaire de police spéciale au préfet de Gironde, 13 décembre 1937, F60, vol. 238, groupements industriels, commerciaux, économiques, syndicats, etc. 1934-1938, dossier « Syndicats ouvriers » depuis août 1935, tout ce dossier et le dossier « Syndicats ouvriers, CGT », qui traite du cas du Nord, AN.

¹¹⁴ RGPP, 11 septembre 1941, GA, J 4, Léon Jouhaux, APP.

¹¹⁵ Bernard Georges, Denise Tintant, Marie-Anne Renaud, *Léon Jouhaux dans le mouvement syndical français*, Paris, PUF, 1979, p. 181-182 *sq.*, et 149-150; Marie-France Rogliano, « L'anticommunisme dans la CGT : "Syndicats" », *Le Mouvement social*, avril-juin 1974, p. 63-84; *Munich*, p. 79-84.

¹¹⁶ « Les Amis de Syndicats » en Gironde, lettre 12641 du CDPS, 13 décembre 1937, F60, vol. 238, AN.

¹¹⁷ *Choix*, p. 255-256, *Industriels*, p. 49.

¹¹⁸ Série de n° des *Nouveaux Cahiers*, W3, 51, Jacques Barnaud, AN; compléter avec PJ, 40 Barnaud, table des matières complète jusqu'à décembre 1938, APP.

¹¹⁹ Liste des 364 synarques, 1943, comme son beau-père, F7, 15343; carnet Coutrot, « dossier 7 (personnes) », W3, 222, Lehideux, synarchie, AN.

¹²⁰ RG, note sur F. 1950 fondée en mars 1937 et tableau, 17 avril 1937, siège 2, rue Lord Byron [celui du « groupe de Nervo », un des piliers de la synarchie], F7, 15343, AN. Détail, *Choix*, p. 252-253 (précision sur les « équipes » et leurs « chefs »), *Munich*, et index de tous les noms, *ibid.*

¹²¹ Liochon, cité par Rogliano, « L'anticommunisme dans la CGT : "Syndicats" », p. 67.

¹²² Lettre de Lacoste au ministre de l'intérieur (Adrien Tixier, SFIO), 24 septembre 1945, PJ 40, Barnaud, APP.

¹²³ Henry Ehrmann *La politique du patronat français 1936-1955*, trad., Paris, PFNSP, 1959, p. 199 et 108-109, excellent observateur de la synarchie dont il contestait l'existence, *passim*, et *Choix*, index.

¹²⁴ RG, note sur F. 1950, F7, 15343, AN. Détail, *Choix*, p. 252-253, *Munich*, et index de tous les noms, *ibid.*

¹²⁵ « Le 29 mars 1938, M. Barnaud, au nom de MM. Worms et Cie, soumettait le projet demandé au ministre des Travaux publics, qui était alors M. Jules Moch, son ancien camarade à l'École polytechnique. Parallèlement, le gouvernement prit une série de mesures tendant à renforcer la Défense nationale et en particulier le ravitaillement en carburants (décret du 2 mai 1938). Le décret du 14 juin sur la modification du régime des subventions aux navires citernes pétroliers et le décret du 17 juin 1938 "relatif à l'exécution du plan national de ravitaillement en carburants" ouvrirent la voie à la négociation directe de l'État avec la Maison Worms. [...] Par lettre de mission spéciale du 23 juillet 1938, le gouvernement [Daladier] donna mandat irrévocable à MM. Worms & Cie, dans le délai de deux mois, d'acquérir à l'étranger une flotte pétrolière de 70 000 à 100 000 tonnes ; de créer une société dont l'État détiendrait 30% du capital (et qui serait ainsi une des premières sociétés d'économie mixte fondées en France), et des groupes privés, exclusivement français, les 70% restants. » « La Maison Worms depuis 1914. Le commerce des combustibles depuis 1914 », archives banque Worms, <http://www.wormsetcie.com/1978/19781231de-georges-albertincent-ans-boulevard-haussmann.html>, et *infra*. Le grand diplomate Raymond Brugère, nommé peu après ambassadeur à Belgrade (novembre 1938-juin 1940, y perçut « certaines tentacules [des] groupes allemands du système Goering » traitant avec « Hippolyte Worms et son équipe », *Veni*, p. 135-136 (index *Munich, Industriels, et Élités*).

¹²⁶ *Munich*, p. 81-84, sur Moch et les siens.

¹²⁷ Cohorte de « planistes » recensée par Michel Margairaz, *L'État, loc. cit.*

¹²⁸ Il figurait avec son adresse « sur le carnet de poche de Coutrot », retrouvé après son assassinat, transcription complète du carnet, « dossier 7 (personnes) », W3, 222, AN.

¹²⁹ Les auditions de 1945-1946 des synarques Isambert *et alii*, entre non-dits et mensonges (sur *Les Nouveaux Cahiers* « à la charge de leurs fondateurs et de leurs abonnés » et l'implication minime de Barnaud), dévoilèrent le but de la conquête des anticommunistes de gauche : la scission de la CGT, *Choix*, p. 255-256.

¹³⁰ *Ibid.*, *Munich* et *Industriels*.

¹³¹ Philippe Bauchard, *Léon Blum. Le pouvoir pour quoi faire ?*, Paris, Arthaud, 1976, p. 154.

¹³² Greilsammer, *Blum*, Paris, Flammarion, 1996, p. 406, 432, 488-489. Sur son obstination télévisuelle dans le dithyrambe, *infra*.

¹³³ RGSN, 2^e partie du « double dossier, dit 1^{ère} et 2^{ème} parties », dont biographie de Spinasse, 9 avril 1945, souligné dans le texte, F7; 15343, AN.

¹³⁴ Mèlés, P – 8624, 6 juillet 1935, F7, 12960, AN.

¹³⁵ Hebdomadaire *Le Curieux*, 25 mai 1944, copie jointe au rapport de l'inspecteur Vilatte sur la synarchie, 1^{er} juin 1947, PJ 40, Barnaud, APP.

¹³⁶ RGSN, 2^e partie du « double dossier, dit 1^{ère} et 2^{ème} parties », biographie de Spinasse (souligné dans le texte), 9 avril 1945, F7, 15343, AN.

¹³⁷ « Extrait » synarchie-CSAR, sd, 1945, F7, 15343, AN, et audition du synarque Paul Devinat par le commissaire principal Louis Lefebvre, 15 février 1937, Affaire Navachine, II, assassinat de Navachine, dossier 7, cote 1 « Amis de la victime », APP.

¹³⁸ Audition de son intime Pierre May (cf. F7 CSAR) par Louis Lefebvre, 25 février 1937, Affaire Navachine, I, Dossier 7, cote 1 « Amis de la victime », APP.

¹³⁹ « M. Lemaigre-Dubreuil [...] n'ignorerait aucune des raisons de cette exécution », RGPP, 8 octobre 1937, dossier Moreau de la Meuse, BA, 1903, Cagoule, APP, divers, dont F7, 14816, attentats du CSAR, 1937-1939, AN, et *Choix*, p. 293-296.

¹⁴⁰ Note 1997, 30 avril 1937, citée in rapport de l'inspecteur Mayzaud, Paris, 21 décembre 1938, Affaire Navachine, I, dossier Richard de Kéranz, APP.

¹⁴¹ Avec Jean Coutrot; Henri Brulé; Gabriel Le Roy Ladurie; Gérard Bardet; de Monzie; Auguste Detoef, RG, note de ou après janvier 1945 F7, 15343, AN (Monzie figure sur toutes les listes depuis 1941), F7 15339, et index de mes *op. cit.* ; et PJ 39, Journal Nicolle (voir *infra*), *passim*, APP.

¹⁴² « De Man entraîna également René Belin, qui amena aux trusts tous les réformistes de la CGT et Roche fournit à ce dernier l'argent du Comité des Forges pour son journal "Syndicats" », note « rôle du patronat », sd, 1942 ou 1943, F7, 15343, AN.

¹⁴³ « Création à la Grande Loge de France à Paris, de la Loge n° 582 intitulée les Amitiés internationales. Elle deviendra par la suite une *Loge synarchique* par où s'opérera le recrutement du MSE au sein de la Grande Loge. (Les circonstances de sa création ne sont pas connues). » Émile Roche y appartenait comme Navachine, « Extrait » synarchie-CSAR, sd, 1945, F7, 15343, AN.

¹⁴⁴ « Extrait » synarchie-CSAR, sd, 1945, F7, 15343, AN.

¹⁴⁵ Direction des RGSN, PV d'audition 1° d'Abetz à par Marc Bergé et Léon Dauzas (« relations d'Abetz avec certains financiers français »), 24 novembre 1945, F7, 15332, Abetz; 2° de Luchaire par Raymond Rouglan, 2 juillet 1945, F7, 15327, Luchaire, AN.

¹⁴⁶ Officiellement fondé en 1935 (en fait en 1926), rapport sur le CFA de l'inspecteur Legat, cabinet Mathieu, PJ, 2 mai 1945, PJ 42, de Brinon, APP, cf. *Choix*, index Comité franco-allemand d'information et de documentation (CFAID) et Comité France-Allemagne.

¹⁴⁷ « M. Émile Roche, d'accord avec MM. Albert Milhaud et Pfeiffer, fait en ce moment une active campagne au sein du parti radical contre l'adhésion de ce parti au Front populaire. Il cherche à convaincre les hésitants [...]. Suivant [s]es calculs, 60 à 80 députés radicaux seraient ainsi susceptibles d'être détournés de l'alliance avec les communistes et le cabinet actuel [Laval] aurait encore des chances d'être sauvé. » Émile Roche, RGSN, P – 8623, Paris, 6 juillet 1935, F7, 12960, AN.

¹⁴⁸ Audition d'Olivier Rist, ancien Croix de Feu passé à la Cagoule, neveu du banquier Charles Rist, citée in rapport de l'inspecteur Mayzaud, Paris, 21 décembre 1938, affaire Navachine, I, « Enquête Jolly », APP. Tous noms cités, *Choix* et *Munich*, index.

¹⁴⁹ *Le Curieux*, 25 mai 1944, PJ 40, Barnaud, APP.

¹⁵⁰ RGSN ou informateur, « Le complot », sd, après 15 février 1945, F7, 15343, dossier « 5. Le Dr Martin et la Synarchie », AN.

¹⁵¹ Audition de Pierre May par Lefebvre, 25 février 1937, Affaire Navachine, I, dossier 7, APP.

¹⁵² Jean Giraudoud et Tarbé de Saint-Hardouin faisaient partie des « cadres directeurs » de F. 1950, tableau cité, 17 avril 1937, F7, 15343, AN, et *Choix*, p. 252-253.

¹⁵³ Rapport Chavin, juin 1941, et RGSN, 1^e partie du « double dossier, dit 1^{ère} et 2^{ème} parties », 9 avril 1945, F7, 15343, AN.

¹⁵⁴ Note « synarchie », date manuscrite 10 mai 1945, copie d'une « Étude sur Jean Coutrot de mai 1941 », F7, 15343, AN.

¹⁵⁵ RGPP, 27 février 1928, GA, F 3, Ludovic-Oscar Frossard, APP, et 1^e partie de cette étude.

¹⁵⁶ Margairaz, *L'État*, p. 237.

¹⁵⁷ CGBF, PV 127, séance 1 du « nouveau » CG, 18 août 1936, p. 1, ABF.

¹⁵⁸ Note « synarchie », copie d'une « Étude sur Jean Coutrot de mai 1941 », F7, 15343, AN.

¹⁵⁹ Rapport Chavin, juin 1941, F7, 15343, AN.

¹⁶⁰ Note Bergé « A/S du MS », 12 mars 1946, PJ 40, Barnaud, APP, et W3, 192, Guérard, AN.

¹⁶¹ Liste des 364, 1943, F7, 15343, AN.

¹⁶² « Extrait » synarchie-CSAR, 1945, F7, 15343, AN.

¹⁶³ Alors secrétaire général de Laval, Guérard lui obtint en octobre 1942, date cruciale pour les préparatifs de l'ère américaine, la responsabilité « permanente [...] auprès de [Laval,] des questions économiques relatives à l'Afrique du Nord », lettre 4570 S.G. de Guérard au ministre des Finances [Cathala], Vichy, 10 octobre 1942, W3, 189, Guérard, AN (sur Guérard, index de tous mes *op. cit.*)

¹⁶⁴ Fondée le 9 juillet 1934 par Mme Canudo « sous le patronage de MM. Justin Godard, sénateur du Rhône, Lucien Bauzin, Gaston Riou et Émile Roche, [l']Association pour les États Généraux de la Jeunesse française » fut rebaptisée en « octobre 1936 [...] Comité national pour la Jeunesse », fiche RGPP sur Jeanne Canudo, avril 1940, GA, V 2, Victor Vaisset ou Vaissette, APP.

¹⁶⁵ 1^e session officielle des EGJE, 20-27 septembre 1937, « extrait » synarchie-CSAR, sd, 1945, F7, 15343, AN, et PV, n° 2 *Cahiers des EGJF*, même date, BDIC.

¹⁶⁶ RG, sans référence, 8 mai 1936, F7, 13983, « 1. Situation politique », AN.

¹⁶⁷ RG, sans référence, 7 mai 1936, F7, 13983, « 2. Situation financière », AN.

¹⁶⁸ Jugement, honnête, de Gaston Cusin, haut fonctionnaire secrétaire de la commission Antonelli, Margairaz, *L'État*, p. 237 (235-238). J'ignore si Devinat, non mentionné ici, en fut. Achille Dauphin-Meunier, autre membre de la commission, « planiste » confirmé, « parl[a] d'un premier projet de véritable nationalisation, qui aurait été écarté par la présidence du Conseil » (p. 237). C'était un faux « nationalisateur » mais un vrai synarque, portant ce titre sur la liste de 1943 des 364 synarques, « directeur de l'école supérieure de organisation professionnelle du CII », F7, 15343, AN. Présentation documentée de Dauphin-Meunier et autres synarques socialistes par Pierre Hervé, « Les synarcho-syndicalistes? Les ministres R. Lacoste et Ch. Pineau sont-ils des

synarques? », *Action*, 26 octobre 1945, n° 60, W3, 222, AN. Aussi collaborationniste que Delaisi, Dauphin-Meunier figura sur la « première liste des personnes à arrêter pour enquête ou sanction » du ministère de la production industrielle, sd, sans doute d'août 1944, auprès d'une série de grands capitalistes, dont Louis Renault et la cime de la synarchie (Bichelonne, Lehideux, Barnaud, Hippolyte Worms, Gabriel Le Roy Ladurie, etc., F7, 14966, épuration (1942-1950), listes d'arrestations demandées par la Sûreté générale, AN.

¹⁶⁹ Significativement gommé par Michel Margairaz, qui accrédite les lazzis de la haute banque française, américaine et allemande (Schacht) sur son incapacité « technique », *L'État, la direction*, p. 238. Accablant de mépris de classe et fort ingrat envers ce cabinet socialiste si compréhensif, l'inspecteur des Finances François Bloch-Lainé, par ailleurs petit-neveu de Léon Blum (qu'il aurait à peine connu), persifla en 1976 : « du côté des Finances, rue de Rivoli, l'action gouvernementale n'était pas spécialement brillante. Vincent Auriol prêtait à sourire et Labeyrie, son préposé à la Banque de France [...] était franchement ridicule. » *Profession: fonctionnaire*, Paris, Seuil, 1976, p. 50.

¹⁷⁰ Il offrit au monde financier prétexte à haine renforcée en refusant de remettre illico au putschiste Franco le solde de l'or de la Banque d'Espagne confié à la Banque de France depuis 1931, *Choix*, chap. 7, et index Labeyrie.

¹⁷¹ Sur Rueff, synarque de premier plan et « juif d'honneur » (dont de Gaulle ferait un ministre des Finances de sa 5^e République), *Choix, Munich, Industriels*, index.

¹⁷² Duchemin, qui certifia à l'assemblée du 20 juillet 1936 avoir été « un petit patron » jusqu'en 1930, prit la tête du « rassemblement du patronat » en vue de la constitution d'un front unique, avec la création depuis juillet-août, du « Comité national d'entente ». Cette « pièce importante du programme » fut confiée au trio Dalbouze, Duhem, Duchemin, « 5. Communication sur l'état actuel du mouvement patronal depuis le 20 juillet ». Il fit partie de la délégation patronale lors de la rencontre avec Blum et ses ministres, et la CGT, le 14 septembre 1936. PV des réunions du 20 juillet (assemblée), du 15 septembre (bureau), série IX, 2, bureau et assemblée, juillet et septembre 1936, IX, 2 (8), et du 4 novembre 1936, PV Assemblée des présidents, série IX, 1, 47, 1936, archives CCP. Sur la farce de Duchemin « petit patron », Lacroix-Riz, *Choix, Munich, Industriels et Aux origines du carcan européen, 1900-1960. La France sous influence allemande et américaine*, Paris, Delga-Le temps des cerises, 2016, index. Débat du 20 juillet sur la réticence des petits patrons, *infra*.

¹⁷³ RGSN sans n°, 10 juillet 1943, F7, 15296, DRG, agences de presse, divers dont Inter-France AN

¹⁷⁴ Index de ces deux noms, *Choix, Munich, Industriels*. Margairaz ne fait surgir Baudouin (ici Baudoin) qu'en mars 1937, après proclamation officielle de la « Pause », *L'État*, p. 306, et index Baudouin.

¹⁷⁵ Audition 83/2 de Baudouin par Marc Bergé et René Seyvoz, Direction des RGSN, 2 avril 1946, F7, 15325, Paul Baudouin, AN.

¹⁷⁶ RGSN C. 4952, 15 mai 1936, F7, 13983, AN, et *infra*.

¹⁷⁷ « La majorité des socialistes est séduite, elle, par les sirènes de Moscou », tandis que toi, devant « la dictature de Lénine [...] déjà, tu envisages les dérives totalitaires du régime moscovite », <https://www.youtube.com/watch?v=vi-sDqMVRws>.

¹⁷⁸ RGSN, P.- 8852, Paris, 12 juillet 1935, F7, 12960, AN.

¹⁷⁹ « 8^{ème} portrait de la galerie des traîtres », *Radio Patrie* [sur Radio Londres, sans précision d'auteur], 20 h, « La galerie du dimanche », 21 février 1943, PJ 42, Brinon, APP.

¹⁸⁰ « Exposé général sur la situation, par M. le Président » Garnier, AG du 7 mai 1935, CCIP, série IX, 1, 46, PV réunions assemblée et bureau, archives de la chambre de commerce et d'industrie de Paris (CCIP).

¹⁸¹ Hitler aurait déclaré, « Comment un juif ose-t-il publiquement s'en prendre à un Maréchal? » et personnellement exigé que fût mis fin au procès. La correspondance allemande à ce sujet, en mars 1942, ne mentionne pas d'initiative d'Hitler (par ailleurs indifférent aux détails de la gestion allemande de la France), télégrammes Abetz 1156, 18 mars, et 1197, 21 mars 1942, W3, 350, archives de Berlin, AN). La Deuxième Guerre mondiale aggrave la duperie : elle transforme Léon Blum en chef de l'opposition à Pétain et de la Résistance intérieure, par son héroïsme de juillet 1940 et de 1942 au procès de Riom, et en juif martyr ayant frôlé la mort, sur fond photographique obstiné de « camp [de concentration] de Buchenwald », où il ne fut *jamais* interné (« Déporté en Allemagne, tu es enfermé à quelques centaines de mètres du camp de Buchenwald »). Sur les déportés « d'honneur » et les « juifs d'honneur » définis par Goering, plus rares, dont Léon Blum fut, *Élites*, p. 52, 240, 310-313, 319-321, 377, 380.

¹⁸² *Choix*, p. 355-361, 383, et chap. 7 à conclusion, *passim* (index Blum).

¹⁸³ Meilleure rubrique quotidienne, *L'Humanité* ; inépuisable bibliographie, dont le plus récent (et classique) est Jean Vigreux, *Histoire du Front populaire: L'échappée belle*, Paris, Tallandier, 2016.

¹⁸⁴ Remarquable thèse de Gerald Feldman, *Army, Industry and Labour in Germany, 1914-1918*, Princeton, 1966, devenu dans la décennie 1990 historien sous contrat du capital financier allemand, dont la Deutsche Bank (Lacroix-Riz, *L'histoire contemporaine toujours sous influence*, Paris, Delga-Le temps des cerises, 2012, p. 10), et Gilbert Badia, *Les spartakistes, 1918: l'Allemagne en révolution*, Paris, Julliard, 1966, réédité, Bruxelles, Aden, 2008.

¹⁸⁵ Tous les noms cités ici se retrouvent (sauf Dalbouze) dans le rapport RGPP sur la CGPF, juin 1937, BA, 1992, CGPF, APP, utilisé pour préciser (entre parenthèses) les fonctions de certains protagonistes.

¹⁸⁶ Successeur depuis février 1936 de Garnier décédé le 27 novembre 1935.

¹⁸⁷ Président de la CC de Tulle, auquel Dalbouze rappela les priorités « de la nuit de samedi [6 juin] à dimanche [7] : il s'agissait d'éviter que, dimanche ou lundi matin, la foule soit dans la rue et que vos femmes soient menacées. » « Situation de l'économie française en face des conflits du travail », « réunion extraordinaire » du 9 juin 1936, PV Assemblée des présidents, série IX, 1, 47, 1936, archives CCP.

¹⁸⁸ Président de la CC de Clermont-Ferrand, *ibid.*

¹⁸⁹ Dalbouze, que le président de la CC de Charleville venait de féliciter de la signature de l'accord, se déclara ravi « de recevoir une fleur » après « pas mal de briques », *ibid.*

¹⁹⁰ Sur ce fief du Comité des Forges et chef d'orchestre du grand patronat, mes *op. cit.*, index Comité des Forges et UIMM.

¹⁹¹ « Extrait » synarchie-CSAR; XP/150, août 1943, F7, 15343, AN.

¹⁹² « Réunion extraordinaire » du 9 juin 1936, PV Assemblée des présidents, série IX, 1, 47, 1936, archives CCP. Sauf mention expresse, ce qui suit provient de cette source. Souligné par moi.

¹⁹³ PV 3^e séance, congrès SFIO, 30 mai-1^{er} juin 1936, 8^o, P 3025, archives Bibliothèque de documentation internationale contemporaine (BDIC).

¹⁹⁴ Bernard Georges *et al.*, *Léon Jouhaux dans le mouvement*, n. 4, p. 148; répugnance de Jouhaux pour l'action, p. 162-169.

¹⁹⁵ Lettre à Bertrand, citée par Jean Bruhat et Marc Piolot, *Esquisse d'une histoire de la CGT*, Paris, CGT, 1966, p. 132.

¹⁹⁶ Voir *L'Humanité* quotidienne fin mai-début juin.

¹⁹⁷ Président de la CC de Nantes, PV bureau des présidents de CC, 6 juillet 1936, série IX, 2, dossiers réunions assemblée et bureau, (8), juillet et septembre 1936, archives CCP.

¹⁹⁸ « Réunion extraordinaire » du 9 juin 1936, PV Assemblée des présidents, série IX, 1 (44 à 48), 1933-1938 ; voir aussi réunion 6 juillet 1936, IX, 2 (8), archives CCP.

¹⁹⁹ Bernard Georges, Denise Tintant, *Léon Jouhaux. Cinquante ans de syndicalisme*, t. 1, *Des origines à 1921*, Paris, PUF, 1962, chap. 9-11, *passim*, Bernard Georges *et al.*, *Jouhaux dans le mouvement*, *passim*.

²⁰⁰ Sur ce symbole de la guerre sociale, *Industriels*, index.

²⁰¹ Objet majeur des efforts du patronat contre la classe ouvrière organisée et combative, conclus sur une réussite éclatante, comme l'a montré Kolboom, « Patronat et cadres (1936-1938) », in Jean Bouvier, dir., *La France en mouvement 1934-1938*, Champ Vallon, 1986, p. 234-256.

²⁰² <https://www.youtube.com/watch?v=vi-sDqMVRws>

²⁰³ René Bargeton Etienne Dejonghe, Yves Le Maner, Patrick Oddone, *et al.*, *Rapports du préfet Fernand Carles (1940-1944)*, Villeneuve-d'Ascq, Université Charles de Gaulle, 1998.

²⁰⁴ Pierre Thiriez y fit un exposé contre « la réoccupation de certaines usines » et « les incidents particulièrement graves » survenus le vendredi 3 juillet « aux établissements Delebart-Mallet » où le directeur général Viviers avait été séquestré ; il somma le préfet Carles de « faire évacuer au plus tôt les usines nouvellement réoccupées [et d'] assurer la liberté individuelle du travail dans toutes les usines textiles de la région lilloise », cité dans le PV réunion bureau, 6 juillet 1936, série IX, 2 (8), archives CCP.

²⁰⁵ *Ibid.*, citant à sa façon l'article de *L'Humanité* du 25 juin, IX, 2 (8), archives CCP.

²⁰⁶ Cité *in extenso*, *L'Humanité* du 25 juin 1936, p. 1.

²⁰⁷ RGPP, 2 juillet 1936, F7, 12961, AN.

²⁰⁸ PP 429, 28 juillet 1936, GA, C 25, Comité des Forges, APP.

²⁰⁹ Archives françaises et étrangères formelles sur un « comité de non-intervention » factice, fondé pour paralyser en France et en Angleterre l'opposition de gauche : la chose fut ainsi présentée en toute franchise aux Allemands pour leur faire accepter cet ectoplasme, *Choix*, chap. 7, *passim*, dont p. 354-361.

²¹⁰ Guy Bourdè, *La défaite du Front Populaire*, Paris, Maspéro, 1977, p. 26-31 (et ses références), et formule de *L'Humanité*, voir rubrique « Sur le front du travail » depuis septembre 1936.

²¹¹ Kolboom, *La revanche* et « Patronat et cadres », *passim*.

²¹² Paul Vaillant-Couturier, « Exercices de guerre civile des fascistes de Clermont-Ferrand », p. 1, et « Les provocations du grand patronat entraînent de nouvelles grèves », *L'Humanité*, 9 septembre 1936, p. 1 et 5.

²¹³ « Le chef de ce groupement, M. Mouget Marcel, directeur de fabrications aux usines Michelin à Clermont-Ferrand, était entouré des nommés Vauclard Gustave, Vogel Henri, van de Kerkove, Locuty Pierre et Mandereau, Chanche, etc. », rapport des RGSN sur « La Cagoule », dossier DS 101 : « résumé de l'affaire du CSAR », sd, 1945, F7, 15343 (tableau effarant des crimes cagoulards), et *Choix*, chap. 6.

²¹⁴ Avant la guerre et sous l'Occupation, rapport du juge Béteille « relations de Pétain avec le CSAR » (plus loin rapport Pétain-CSAR), avril 1945, fonds du procureur général Mornet, II, BDIC. Sur Béteille, chargé entre 1936 et 1939 de toutes les affaires des ligues « dissoutes » et du CSAR, puis, après la Libération, de

l'instruction des procès des présidents du Conseil (Pétain, Laval, Flandin, Chautemps) index *Choix, Munich, Élités*.

²¹⁵ *Choix*, chap. 6, citation sur Clichy, XP/150, août 1943, F7, 15343, AN.

²¹⁶ Dalbouze, « réunion extraordinaire » du 9 juin 1936, PV Assemblée des présidents, série IX, 1, 47, 1936, archives CCP.

²¹⁷ Article inclus dans le dossier préparatoire, daté du 14 septembre, à la réunion de bureau du 15, joint au PV réunion 15 septembre 1936, IX, 2 (8), archives CCP. Souligné par moi.

²¹⁸ Lacroix-Riz, « La défaite de 1940 », p. 22 et 25, et *Munich*, index Émile Roche.

²¹⁹ Il a dit « que constamment des difficultés surgissaient parce que certains éléments faisaient de la surenchère [...] toujours des jeunes » dont on dit « que ce sont des extrémistes de gauche » ou « de droite. On constate simplement le fait », Dalbouze, PV réunion 15 septembre 1936, IX, 2 (8), archives CCP. Les communistes, obsédés par le maintien à tout prix de l'unité de la CGT, épargnèrent jusqu'au bout Jouhaux, le distinguant toujours, publiquement, de l'équipe Belin, PV du Congrès de la CGT, Nantes, novembre 1938, http://www.ihs.cgt.fr/IMG/pdf/52_-_1938_-_Congres_Nantes.pdf, *passim*

²²⁰ Jouhaux l'était de la CGT depuis la fondation, et tenait particulièrement à cette fonction, Bernard Georges *et al.*, *Léon Jouhaux*, t. 1, chap. 9-11, *passim*, Georges *et al.*, *Jouhaux dans le mouvement*, *passim*.

²²¹ Dalbouze, PV réunion 15 septembre 1936, IX, 2 (8), archives CCP.

²²² Prax le comprit et l'exprima nettement, voir *infra*.

²²³ Dossier préparatoire cité, IX, 2 (8), archives CCP.

²²⁴ À l'AG du 20 juillet, le cagoulard Pierre Nicolle, employé de la CGPF en général et du Comité des Forges en particulier (index *Choix, Munich, Industriels, Élités*), jugea impératif d'attirer les petits patrons dans les organisations de la CGPF, car ils « continuent à croire [en grand nombre], comme certains ont intérêt à [le] leur faire croire, que le grand patronat est leur adversaire. Il y a là, Messieurs, une mission de propagande énorme, à faire auprès des petits patrons, qui sont travaillés politiquement par les meneurs communistes et socialistes, qui essaient de les attirer par des promesses démagogiques. Voilà les pires éléments de division. » C'est à cette occasion que Duchemin revendiqua un ancien statut de « petit patron », PV assemblée 20 juillet 1936, IX, 2 (8), et du 4 novembre 1936, PV Assemblée des présidents, série IX, 1, 47, 1936, archives CCP. Kolboom, *op. cit.*

²²⁵ Échange Prax, Dalbouze, président de la 17^e région, PV réunion 15 septembre 15 septembre 1936, IX, 2 (8), archives CCP.

²²⁶ « Le Président de la 14^e Région » jugea « ceci[...] vraisemblable », *ibid.* On se demande pourquoi la confiance fut « tapé[e] » sur le compte rendu.

²²⁷ Blum, cité par Dalbouze, et président de la 14^e région, *ibid.*

²²⁸ Jouhaux, *Le Peuple*, 18 septembre 1936 et Belin, *ibid.*, 5 et 24 octobre 1936, « La conciliation », cités par Jean-Pierre Rioux, « La conciliation et l'arbitrage des conflits du travail », p. 112 (112-128), in René Rémond et Jeanne Bourdin (dir.), *Édouard Daladier, chef de gouvernement, avril 1938-septembre 1939*, Paris, PFNSP, 1977 (souligné par moi), Ce récit bien-pensant étayé par le seul imprimé exige réexamen sur la base de sources originales.

²²⁹ Lettre 2560 de la chambre de commerce Tourcoing au président du Conseil, avec copie de la délibération, 18 décembre, extrait séance de celle de Besançon, 15 décembre 1936, etc., dossier « Neutralisation des usines, 1936-1937 », F60, 624, conflits travail, arbitrage 1938-1939, AN.

²³⁰ Lettre de l'Union des syndicats patronaux des industries textiles de France, Paris, 10, rue d'Anjou, à Léon Blum, président du Conseil, 18 décembre 1936, et grosse correspondance des groupes patronaux, même dossier, F60, 624, AN.

²³¹ Sur la justice de classe, aussi violente que la police contre la classe ouvrière organisée, Virginie Sansico, *La justice déshonorée 1940-1944*, Paris, Tallandier, 2015 ; Maurice Garçon (Fouché Pascal et Froment Pascale, éd.), *Journal 1939-1945*, Paris, Les Belles Lettres/Fayard, 2015 ; Lacroix-Riz, *Élités*.

²³² Tous les dossiers de F60, 624, et, modèle, sentence du surarbitre de Paris, Henri de Segogne, maître des requêtes au Conseil d'État, sur la « grève [...] illicite » entraînant donc « la rupture du contrat de travail. [synarque et futur directeur de cabinet de François Lehideux, W3, 222], dans le conflit de la direction des économats du centre de Montpellier, 14 janvier 1939, F60, 640, grève générale du 30 novembre 1938 (et tout ce vol.), AN.

²³³ Blum, Allocution radiodiffusée, 13 février 1937, souligné dans le texte, BA 1978, Blum, APP.

²³⁴ Voir la 1^e partie sur l'influence anglaise. J'ai traité des influences « anglophones » sur la SFIO et Blum (américaines singulièrement) dans de nombreux articles sur l'après-Deuxième Guerre mondiale (<http://www.historiographie.info/cv.html>), ainsi que dans « CGT et revendications ouvrières face à l'État, de la Libération aux débuts du Plan Marshall (septembre 1944-décembre 1947). Deux stratégies de la Reconstruction », thèse d'État, Université Paris I, 1981, *Le choix de Marianne: les relations franco-américaines*

de 1944 à 1948, Paris, Éditions Sociales, 1986, *Élites* et « Léon Blum et la pratique du pouvoir en 1936 et 1946 », <http://www.historiographie.info/actiblum.pdf>.

²³⁵ *The last days of Paris. A journalist's diary*, Londres, Hamish Hamilton, 1940; *The twilight of France, 1933-1940*, New York, Harpers & Brothers Publishers, 1942, et index *Munich*.